

Royaume du Maroc

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

**DIRECTION REGIONALE
DOUKALA-ABDA**

المديرية الجهوية للتخطيط
دكالة-عبدة

**MONOGRAPHIE REGIONALE
2013**

AVANT PROPOS

La région de Doukala-Abda a été créée le 17 août 1997, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle politique de régionalisation visant le renforcement de la politique de décentralisation et la promotion d'un développement socio-économique plus équilibré dans l'espace. Elle est composée selon le nouveau découpage de quatre provinces : Safi qui abrite le Chef-lieu de la région, El Jadida, Sidi Bennour et Youssoufia.

La présente étude se propose de donner une présentation synthétique de la région à travers les données démographiques, les principaux secteurs d'activité productifs et sociaux ainsi que les infrastructures existantes.

Les principaux axes autour desquels s'articule cette monographie sont :

- La population de la région, sa structure et sa composition ;
- L'urbanisation ;
- Les conditions d'habitation des ménages ;
- L'alphabétisation et la scolarisation ;
- L'éducation ;
- L'activité économique et l'emploi ;
- L'environnement ;
- L'infrastructure sanitaire et l'encadrement médical ;
- Les équipements socioculturels ;
- Les potentialités économiques de la région ;
- Les secteurs productifs et sociaux.

Le taux de croissance du PIB en valeur dans la région Doukala-Abda est de 8% soit un taux supérieur à la moyenne nationale (5%). Ainsi la région compte parmi les quatre régions qui participent à la création de la richesse nationale pour un peu plus du quart (27,9%) du PIB. Il s'agit des régions de Tanger-Tétouan (7,9%), de Souss-Massa-Daraâ (7,6%), de Doukala-Abda (6,9%) et de Meknès-Tafilalet (5,5%).

Par ailleurs, la région présente un PIB par habitant supérieur à la moyenne nationale soit respectivement 26 657 DH contre 24 490 DH. Elle vient juste après la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (36 732 DH) et les trois régions du sud avec 35 491 DH.

La part dont contribue la région dans le processus de la croissance économique qu'a connu le pays depuis l'indépendance doit son importance aux potentialités offertes par ses quatre provinces. A cet égard, la région de Doukala-Abda est dotée de potentialités économiques importantes, susceptibles

de relancer son développement économique et social et de contribuer à la lutte contre les disparités sociales et régionales.

Ces potentialités sont perceptibles à travers une agriculture de plus en plus moderne et une pêche de plus en plus équipée d'infrastructures modernes. En effet, la région dispose d'une agriculture florissante surtout dans le Sahel, doté de nappes phréatiques peu profondes permettant l'installation d'une culture maraîchère de bon niveau, et dans les vastes plaines de Doukala-Abda, favorables pour la céréaliculture. Quant à la pêche, la région dispose de quatre ports contribuant à l'amélioration des besoins de la population en ressources halieutiques. La région Doukala-Abda contribue ainsi au niveau des activités du secteur primaire par 10% environ de la valeur ajoutée nationale de ce secteur.

Le poids du secteur industriel qui bénéficie d'une infrastructure variée est très important dans l'activité économique de la région. C'est dans ce cadre que la région représente le deuxième pôle industriel au Maroc. Les activités secondaires (Industrie, mines, distribution d'électricité et d'eau et bâtiments et travaux publics) sont ainsi bien représentées dans la région avec (39,4% du PIB) contre 54,3% à Chaouia-Ouardigha, et 36,2% du Grand Casablanca.

De par sa situation géographique privilégiée et sa richesse historique et culturelle, la région constituera un pôle d'attraction pour l'investissement touristique, le plan AZUR en est un exemple édifiant.



SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	1
CHAPITRE 1 : TERRITOIRE ET POPULATION	9
1- TERRITOIRE DE LA REGION	11
1-1- Relief.....	11
1-2- Climat	12
1-3- Découpage administratif.....	12
2- POPULATION ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	12
2-1- Accroissement démographique et répartition spatiale de la population.....	12
2-2- Rapport de masculinité.....	13
2-3- L'état matrimonial de la population.....	14
3- HABITAT	15
3-1- Type de logement.....	15
3-2- Statut d'occupation.....	16
3-3- Caractéristiques et éléments d'équipement des logements	16
3-3-1- Ancienneté des logements.....	16
3-3-2- Occupation des logements.....	17
3-3-3- Equipements des logements	18
3-4- Construction.....	18
CHAPITRE 2 : SCTEURS SOCIAUX.....	21
1- ALPHABETISATION ET SCOLARISATION	23
1-1- Alphabétisation	23
1-2- Scolarisation	24
2- ENSEIGNEMENT.....	24
2-1- Enseignement préscolaire.....	24
2-1-1- Enseignement préscolaire coranique.....	24
2-1-2- Enseignement préscolaire moderne	25
2-2- Enseignement primaire et secondaire collégial	25
2-2-1- Enseignement primaire public	25
2-2-2- Enseignement secondaire collégial public.....	27
2-2-3- Enseignement primaire et collégial privé	28
2-3- Enseignement secondaire qualifiant.....	29
2-3-1- Enseignement secondaire qualifiant public	29
2-3-2- Enseignement secondaire qualifiant privé.....	30
2-4- Enseignement supérieur.....	30
2-4-1- Enseignement supérieur public.....	30
2-4-2- Enseignement supérieur privé	31
3- FORMATION	32
3-1- Formation pédagogique.....	32
3-1-1- Centres Régionaux des Métiers de l'Education et de la Formation	32
3-1-2- Centres de Formation des Instituteurs	32
3-2- FORMATION PROFESSIONNELLE	33
3-2-1- Formation professionnelle publique.....	33
3-2-2- Formation professionnelle privée	34
4- ACTIVITE ET EMPLOI	35
4-1- Concepts et définitions.....	35
4-2- Population active.....	35
4-3- Population active en chômage	36
4-4- Population active occupée	37



5-ENVIRONNEMENT	38
5-1- Problèmes liés à l'environnement	38
5-2- Actions pour la protection et la préservation de l'environnement.....	39
5-3- Perspectives de développement régional durable.....	41
6- SANTE.....	42
6-1- Infrastructures sanitaires.....	42
6-2- Encadrement médical et paramédical	42
6-3- Indicateurs relatifs au secteur de la santé	45
7- ACTIVITES CULTURELLES ET LOISIRS	46
7-1- Infrastructures sportives	46
7-2- Autres équipements.....	46
7-2-1- Foyers féminins.....	46
7-2-2- Jardins d'enfants.....	47
7-2-3- Activités en faveur des jeunes	47
7-2-3-1- Maisons de jeunes.....	47
7-2-3-2- Centres d'accueil des jeunes.....	48
7-2-3-3- Colonies de vacances	48
CHAPITRE 3 : SECTEURS PRODUCTIFS	51
1- AGRICULTURE	53
1-1- Secteur agricole	53
1-1-1- Cultures régionales	53
1-1-1-1- Céréales.....	53
1-1-1-2- Légumineuses.....	54
1-1-1-3- Cultures industrielles.....	55
1-1-1-4- Cultures Maraîchères	55
1-1-1-5- Cultures fourragères.....	56
1-1-1-6- Arboriculture.....	56
1-1-2- Irrigation dans la région.....	56
1-2- Secteur forestier	57
1-3- Elevage	57
2- PECHE MARITIME	58
2-1- Secteur de la pêche.....	59
2-1-1- Pêche démersale ou benthique.....	59
2-1-2- Pêche industrielle	60
2-2- Apports de pêche	60
2-2-1- Apport en poissons industriels.....	60
2-2-2- Apport en poissons blancs et invertébrés benthiques	61
2-3- Destination des apports de pêche.....	62
3- INDUSTRIE	62
3-1- Principales grandeurs industrielles de la région	62
3-2- Grandeurs économiques par grands secteurs	63
3-2-1- la production industrielle	63
3-2-2- les exportations industrielles	64
3-2-3- les investissements industriels.....	64
3-2-4- le chiffre d'affaires industriel	64
3-2-5- la valeur ajoutée industrielle.....	65
4- ARTISANAT.....	65
5- TOURISME	69
5-1- Potentialités de la région.....	69
5-2- Infrastructures touristiques.....	71
5-3- Activité touristique	71



6- MINES.....	72
6-1- Secteur des phosphates	72
6-2- Saline de ZIMA.....	73
6-3- Exploitation de la barytine.....	74
6-4- Exploitation du gypse	74
7- ENERGIE ET EAU.....	75
7-1- Energie électrique	75
7-2- Production et distribution de l'eau potable.....	76
7-2-1- Les barrages.....	76
7-2-2- L'eau potable	77
CHAPITRE 4: INFRASTRUCTURES	79
1- LE RESEAU ROUTIER.....	81
2- LES PORTS.....	82
2-1- Le port d'El Jadida.....	82
2-2- Le port de Jorf Lasfar.....	82
2-3- Le port de Safi.....	82
2-4- Transports maritimes.....	82
3- POSTE ET TELECOMMUNICATIONS.....	83
3-1- La poste	83
3-2- Télécommunications	84

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: EVOLUTION ANNUELLE DE LA PLUVIOMETRIE (EN MM)	12
TABLEAU 2: ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA REGION DOUKALA-ABDA	12
TABLEAU 3: POPULATION DE LA REGION PAR MILIEU DE RESIDENCE EN MILLIERS	13
TABLEAU 4: POPULATION DE LA REGION, EN 2012, SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LES PROVINCES (EN MILLIERS)	13
TABLEAU N°5: RAPPORT DE MASCULINITE SELON LES GRANDS GROUPES D'AGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	14
TABLEAU N°6: REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS, SELON LE SEXE ET L'ETAT MATRIMONIAL (%)	14
TABLEAU N°7: AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE EN 1994 ET 2004	15
TABLEAU N°8: REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE LOGEMENT OCCUPE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	16
TABLEAU N°9: REPARTITION DES MENAGES SELON LE MILIEU ET LE STATUT D'OCCUPATION DE LEUR LOGEMENT (%)	16
TABLEAU N°10: REPARTITION DES MENAGES URBAINS SELON L'ANCIENNETE DU LOGEMENT	17
TABLEAU N°11: REPARTITION DES MENAGES SELON LE NOMBRE DE PIECES HABITEES ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)	17
TABLEAU N°12: TAUX D'OCCUPATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE	18
TABLEAU N°13: MENAGES SELON LES EQUIPEMENTS DE BASE DU LOGEMENT (EN %)	18
TABLEAU 14: AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE DELIVREES DANS LES COMMUNES URBAINES SELON LA CATEGORIE DE CONSTRUCTION	19
TABLEAU 15: TAUX D'ANALPHABETISME DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)	23
TABLEAU 16: TAUX D'ANALPHABETISME SELON LES GRANDS GROUPES D'AGES ET LE SEXE (EN %)	23
TABLEAU N°17: TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE 7 A 12 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%)	24
TABLEAU 18: ELEVES ET EDUCATEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE CORANIQUE AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013	25
TABLEAU 19: ELEVES ET EDUCATEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE MODERNE PUBLIC AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013	25
TABLEAU 20: REPARTITION DES ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013 PAR MILIEU ET PAR SEXE	26
TABLEAU 21: INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013	26
TABLEAU 22: PERSONNEL ENSEIGNANT, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	27
TABLEAU 23: ELEVES FREQUENTANT L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL PUBLIC, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	27
TABLEAU 24: INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL PUBLIC POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013	28
TABLEAU 25: PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL PUBLIC, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	28
TABLEAU 26: ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PRIVE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, SELON LE SEXE ET LA PROVINCE	28
TABLEAU 27: ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL PRIVE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, SELON LE SEXE ET LA PROVINCE	29
TABLEAU 28: ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, SELON LE SEXE, LA PROVINCE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	29
TABLEAU 29: PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT PUBLIC, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	30
TABLEAU 30: ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT PRIVE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, SELON LE SEXE ET LA PROVINCE	30
TABLEAU 31: ETUDIANTS DU 1ER ET 2EME CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PUBLIC, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2011-2012	31
TABLEAU 32: ETUDIANTS ET DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2011-2012, PAR VILLE	31
TABLEAU 33: ETABLISSEMENTS ET PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2011-2012, PAR VILLE	32
TABLEAU 34: EVOLUTION DE LA FORMATION DES PROFESSEURS DU SECONDAIRE COLLEGIAL SELON LES CENTRES DE FORMATION ET LE SEXE	32
TABLEAU 35: STAGIAIRES DES CENTRES DE FORMATION DES PROFESSEURS DU PRIMAIRE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, SELON LA VILLE ET LE SEXE ...	33
TABLEAU 36: EFFECTIFS DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PUBLIQUE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, PAR NIVEAU ET PAR PROVINCE	34
TABLEAU 37: EFFECTIFS DES STAGIAIRES FEMININES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PUBLIQUE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, PAR NIVEAU ET PAR PROVINCE	34
TABLEAU 38: EFFECTIFS DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PRIVEE, AU TITRE DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013, PAR NIVEAU ET PAR PROVINCE	35
TABLEAU 39: POPULATION DE LA REGION, EN 2011, SELON LE TYPE D'ACTIVITE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	36
TABLEAU 40: TAUX D'ACTIVITE, EN 2012, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	36
TABLEAU 41: TAUX D'ACTIVITE DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS, EN 2012, SELON LES TRANCHES D'AGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	36
TABLEAU 42: TAUX DE CHOMAGE, EN 2012, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	37
TABLEAU 43: TAUX DE CHOMAGE DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS, EN 2012, SELON LES TRANCHES D'AGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	37
TABLEAU 44: TAUX D'EMPLOI DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS, EN 2012, SELON LE NIVEAU DU DIPLOME ET LE MILIEU DE RESIDENCE	37
TABLEAU 45: REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE AGEE DE 15 ANS ET PLUS, EN 2012, SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE ET LE MILIEU DE RESIDENCE	38
TABLEAU 46: NOMBRE DE LITS SELON LA NATURE DES HOPITAUX PUBLICS EN 2013(SITUATION JUILLET)	42
TABLEAU 47: EVOLUTION DU NOMBRE DE MEDECINS PAR SECTEUR D'ACTIVITE	43
TABLEAU 48: REPARTITION DES MEDECINS DU SECTEUR PRIVE DE LA REGION EN 2013, PAR SPECIALITE	44
TABLEAU 49: EFFECTIF DU PERSONNEL PARAMEDICAL PUBLIC EN 2013(JUILLET)	45
TABLEAU 50: NOMBRE D'HABITANTS PAR MEDECIN EN 2013	45
TABLEAU 51: INDICATEURS RELATIFS A L'INFRASTRUCTURE SANITAIRE PUBLIQUE EN 2013	46
TABLEAU 52: INSTALLATIONS SPORTIVES DE LA REGION EN 2011	46
TABLEAU 53: FOYERS FEMININS DE LA REGION EN 2012	47

TABLEAU 54: ACTIVITES DES JARDINS D'ENFANTS EN 2012.....	47
TABLEAU 55: ACTIVITES DES MAISONS DE JEUNES EN 2012	48
TABLEAU 56: ACTIVITES DES CENTRES D'ACCUEIL DE LA REGION EN 2012	48
TABLEAU 57: PARTICIPANTS AUX COLONIES DE VACANCES (ACTIVITES ETE) SELON LA PROVINCE	49
TABLEAU 58: SUPERFICIE ET PRODUCTION DE LA CULTURE CEREALIERE AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2011-2012	54
TABLEAU 59: RENDEMENT ET STRUCTURE DE LA PRODUCTION PAR TYPE DE CEREALES AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2011-2012.....	54
TABLEAU 60: SUPERFICIE ET PRODUCTION DE LA CULTURE DES LEGUMINEUSES AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2011-2012	55
TABLEAU 61: SUPERFICIE ET PRODUCTION DE LA CULTURE DE LA BETTERAVE A SUCRE AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2011-2012	55
TABLEAU 62: SUPERFICIE ET PRODUCTION ARBORICOLE AU TITRE DE LA COMPAGNE AGRICOLE 2011-2012.....	56
TABLEAU 63: SUPERFICIES FORESTIERES (EN HA)	57
TABLEAU 64: EFFECTIF DU CHEPTEL EN MILLIERS DE TETES POUR L'ANNEE 2012	58
TABLEAU 65: EFFECTIF DES BOVINS PAR RACE EN MILLIERS DE TETES POUR L'ANNEE 2012	58
TABLEAU 66: EVOLUTION DES QUANTITES DE DEBARQUEMENTS DES PRODUITS DE LA PECHE COTIERE PAR PORT	60
TABLEAU 67: EVOLUTION DES VALEURS DE DEBARQUEMENTS DES PRODUITS DE LA PECHE COTIERE PAR PORT.....	60
TABLEAU 68: VALEUR, EN MILLIERS DE DIRHAMS, DES CAPTURES DE POISSONS INDUSTRIELS, EN 2008, PAR ESPECE (POISSONS PELAGIQUES)	61
TABLEAU 69: QUANTITE, EN TONNES, DES CAPTURES DE LA PECHE COTIERE, EN 2008, SELON LES PORTS ET L'ESPECE (POISSONS BLANCS ET INVERTEBRES BENTHIQUES)	61
TABLEAU 70: VALEUR, EN TONNES, DES CAPTURES DE LA PECHE COTIERE, EN 2008, SELON LES PORTS ET L'ESPECE (POISSONS BLANCS ET INVERTEBRES BENTHIQUES).....	61
TABLEAU 71: DESTINATION DU PRODUIT DE LA PECHE COTIERE, EN TONNES, PAR PORT EN 2008.....	62
TABLEAU 72: PRINCIPALES GRANDEURS INDUSTRIELLES DE LA REGION, EN 2011	63
TABLEAU 73: PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA REGION, EN MILLIONS DE DIRHAMS, PAR SECTEUR ET PAR PROVINCE EN 2012	64
TABLEAU 74: EXPORTATIONS INDUSTRIELLES DE LA REGION, EN MILLIONS DE DIRHAMS, PAR SECTEUR ET PAR PROVINCE EN 2012	64
TABLEAU 75: LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS DE LA REGION, EN MILLIONS DE DIRHAMS, PAR SECTEUR ET PAR PROVINCE EN 2012	64
TABLEAU 76: LE CHIFFRE D'AFFAIRES INDUSTRIEL DE LA REGION, EN MILLIONS DE DIRHAMS, PAR SECTEUR ET PAR PROVINCE EN 2012	65
TABLEAU 77: LA VALEUR AJOUTEE INDUSTRIELLE DE LA REGION, EN MILLIONS DE DIRHAMS, PAR SECTEUR ET PAR PROVINCE EN 2012	65
TABLEAU 78: LISTE DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES AUX PROVINCES D'EL JADIDA-ET DE SIDI BENNOUR EN 2011	66
TABLEAU 79: NOMBRE DES COOPERATIVES, ADHERENTS ET ARTISANS INSCRITS A LA CHAMBRE EN 2012	67
TABLEAU 80: LISTE DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES AUX PROVINCES DE SAFI-ET DE YOUSOUFIA EN 2011	68
TABLEAU 81: NOMBRE DES COOPERATIVES, ADHERENTS ET ARTISANS INSCRITS A LA CHAMBRE EN 2012	69
TABLEAU 82: ETABLISSEMENTS CLASSES, JUSQU'AU 31/12/2011, SELON LE TYPE ET LA PROVINCE.....	71
TABLEAU 83: CAPACITE EN LITS DES ETABLISSEMENTS CLASSES JUSQU'AU 31/12/2012.....	71
TABLEAU 84: CAPACITE DES ETABLISSEMENTS CLASSES JUSQU'AU 31/12/2012.....	71
TABLEAU 85: EVOLUTION DES NUITEES TOURISTIQUES REALISEES DANS LES HOTELS CLASSES.....	72
TABLEAU 86: REPARTITION DES NUITEES TOURISTIQUES REALISEES, EN 2012, SELON LE TYPE DES HOTELS CLASSES	72
TABLEAU 87: EVOLUTION DE L'EXTRACTION, DE LA PRODUCTION MARCHANDE ET DES VENTES LOCALES DES PHOSPHATES (103 TONNES)	73
TABLEAU 88: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DU SEL (QUANTITE EN TONNES)	74
TABLEAU 89: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE BARYTINE (QUANTITE EN TONNES)	74
TABLEAU 90: VENTES D'ELECTRICITE (EN MILLIONS DE KWH)	75
TABLEAU 91: PRODUCTION THERMIQUE D'ELECTRICITE DE LA CENTRALE THERMIQUE JORF LASFAR (EN MILLIONS DE KWH)	76
TABLEAU 92: EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'EAU SUPERFICIELLE DANS LA REGION	76
TABLEAU 93: PRODUCTION ET VENTE D'EAU POTABLE, EN MILLIERS DE M3, PAR L'O.N.E.P EN 2011.....	77
TABLEAU 94: ACTIVITES DES REGIES DE DISTRIBUTION D'EAU, EN MILLIERS DE M3, EN 2005	77
TABLEAU 95: LONGUEUR DES ROUTES CONSTRUITES ET REVETUES, JUSQU'AU 31/12/2012, EN KM	81
TABLEAU 96: TRANSPORTS MARITIMES EN 2012	83
TABLEAU 97: ETABLISSEMENTS POSTAUX EN 2004.....	84
TABLEAU 98: NOMBRE D'HABITANTS PAR ETABLISSEMENT POSTAL EN 2004	84
TABLEAU 99: PARC DE TELEPHONES PUBLICS EN 2004.....	85
TABLEAU 100: STATISTIQUES SUR LES ABONNES AU TELEPHONE FIXE EN 2004	85

CHAPITRE 1 : TERRITOIRE ET POPULATION

1- TERRITOIRE DE LA REGION

Selon le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, la région Doukala-Abda s'étend sur une superficie de 13285 km², soit 1.87% de la superficie totale du Royaume. Elle est délimitée au Nord par la province de Settat, à l'Est par celle de Kalaa Sraghna, aux Sud et Sud-Est par la Wilaya de Marrakech et au Sud-Ouest par la province d'Essaouira. La région dispose d'une position géostratégique privilégiée avec une façade maritime de 350 Km sur l'Océan Atlantique.

1-1- Relief

La région de Doukala-Abda s'étend principalement sur les plaines de Doukala, Abda et Ahmar. Les caractéristiques physiques de la région sont : la mer avec le littoral et le Sahel et les plaines de l'intérieur.

- Ressources en eau :
 - Eau de surface : Les principaux cours d'eau traversant la région sont : l'Oum Rbia et oued Tensift ainsi qu'un certain nombre de cours d'eau non pérennes, notamment les Oueds Aoujate, Bouchane, Chaaba ou El Bâcha..., etc. Ils sont intermittents et à sec la plupart de l'année.
 - Eau souterraine : Les aquifères les plus importants de la région sont les suivants : la nappe des Doukala, la nappe du Sahel, la nappe de la Bahira, la nappe Eyer et la nappe du bas-Tensift.
- Forêts et sites écologiques :

Située à l'ouest du Maroc, la région de Doukala-Abda s'étend sur deux zones distinctes. La première, relève de l'étage bioclimatique semi-aride, longe la côte Atlantique au sud de l'oued Oum-Er-Rbia, complètement déboisée. La seconde, située à l'est de la première, est semi désertique et relève de l'étage aride.

Quatre unités morphologiques caractérisent le relief du territoire régional :

- Le littoral : Cette zone est privilégiée du point de vue climatique. Son sol est sableux et légèrement salin. La frange littorale de la région présente une succession de côtes rocheuses et de côtes sableuses, interrompues par les embouchures de oued Oum Er Rbia et oued Tensift et des Lagunes de Oualidia et Sidi Moussa, ainsi que le Cap de Beddouza. Ce littoral se caractérise également par la présence en permanence d'une houle assez forte et des effets de courants de marée.
- Le sahel : Constituant une alternance de dépressions et de dunes consolidées. Il fait partie du domaine semi-aride de la région, les nappes y sont peu profondes ; Le Sahel est une zone constituée d'une alternance de dépressions et de dunes consolidées. Il fait partie du domaine semi-aride, les sols y sont en général médiocres.
- Les plaines : Ce sont de vastes étendues (plaines d'Abda et de Doukala), elles présentent un potentiel agricole élevé. Cependant, elles sont pauvres en eaux

souterraines limitées en des nappes perchées du plio-quaternaire. Par ailleurs, l'aquifère y est très profond en plus de son régime karstique et souvent gypseux.

- Le plateau d'Ahmar : Séparé de la plaine d'Abda par des collines, il est caractérisé par un sol pauvre.

1-2- Climat

Particulièrement doux et ensoleillé, il caractérise une région semi-aride avec un été chaud et sec (de Mai à Novembre) et un hiver humide et tempéré (de Novembre à Avril). Les sols de la région ont une importante capacité de rétention d'eau et d'humidité apportée par la masse océanique.

La pluviométrie de la région est d'environ 400 mm/an. Durant la période 2005-2012, les précipitations annuelles moyennes ont fluctué autour de 347 mm et 377 mm respectivement dans la province de Safi et d'El Jadida.

TABLEAU 1: EVOLUTION ANNUELLE DE LA PLUVIOMETRIE (EN MM)

Niveau géographique	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2011-2012
Safi	445,2	209,7	258,7	502,8	432	233,5
El Jadida	386,1	281,3	332	542,9	465,8	252,7
Région	415,7	245,5	295,4	522,9	448,9	243,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

1-3- Découpage administratif

En vertu du nouveau découpage administratif, la région Doukala-Abda est constituée de quatre provinces : Safi, El Jadida, Sidi Bennour et Youssoufia. L'encadrement territorial de la région est assuré par une armature administrative se composant de dix communes urbaines et soixante-dix-huit communes rurales, regroupées au sein de dix cercles.

TABLEAU 2: ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA REGION DOUKALA-ABDA

Niveau géographique	Cercles	Communes		
		Urbaines	Rurales	Total
Safi	3	3	22	25
El Jadida	3	3	24	27
Sidi Bennour	2	2	23	25
Youssoufia	2	2	9	11
Région	10	10	78	88

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

2- POPULATION ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

2-1- Accroissement démographique et répartition spatiale de la population

Selon les projections démographiques du C.E.R.E.D, la population de la région Doukala-Abda a atteint en 2012, un effectif de 2 090 000 habitants, contre 2 075 000 habitants en 2011, soit un taux

d'accroissement de 0.72% entre 2011 et 2012. Durant la même période, l'accroissement de la population urbaine s'est effectué à un rythme plus rapide comparativement à celle rurale (respectivement des taux de 1.4% et 0.3%).

La région est à prédominance rurale. La population urbaine représente en 2012, 38% de l'ensemble de la population de la région.

TABLEAU 3: POPULATION DE LA REGION PAR MILIEU DE RESIDENCE EN MILLIERS

Milieu	2011	2012	T.A(%)
Urbain	792	803	1,4
Rural	1283	1287	0,3
Région	2075	2090	0,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

T.A. : Taux d'accroissement

La répartition de la population par province montre qu'elle est marquée par une prédominance d'El Jadida et de Safi puisque ces deux provinces abritent 66% de la population totale de la région, soit respectivement 32% et 34% contre 22% à Sidi Bennour et 12% pour la province de Youssoufia.

Tableau 4: POPULATION DE LA REGION, EN 2012, SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LES PROVINCES (EN MILLIERS)

Province	Urbain	Rural	Total
Safi	359	302	661
El Jadida	265	463	728
Sidi Bennour	77	381	458
Youssoufia	102	141	243
Total	803	1 287	2 090

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Le taux d'urbanisation présente toutefois des écarts selon les quatre provinces. La province de Safi affiche le taux d'urbanisation le plus élevé de la région, soit 54.3%, suivie de Youssoufia avec 42% et El Jadida avec 36%, tandis ce que Sidi Bennour ne dépasse pas 17%, fait expliqué par la dominance du caractère rural dans cette province.

2-2- Rapport de masculinité

Cet indicateur mesure l'équilibre numérique entre les deux sexes. Le rapport de masculinité est le nombre d'hommes pour cent femmes.

Pour l'ensemble de la région et entre les deux derniers recensements, ce rapport a enregistré une légère diminution en passant de 101 en 1994 à 100.6 en 2004. Ce léger déficit du sexe féminin résulte du milieu rural, puisqu'il y avait 103.6 hommes pour 100 femmes en 1994 et 103.2 hommes pour 100 femmes en 2004. Alors qu'en milieu urbain, on remarque un déficit du sexe masculin par rapport au féminin. En effet, le rapport de masculinité n'est que de 96.3 en 1994 et 96.1 en 2004.

Ce rapport varie selon les catégories d'âge. On note une prédominance du sexe masculin aux âges inférieurs à 15 ans (105.1 en 1994 et 104 en 2004), mais ce rapport commence à s'atténuer au fur et à mesure qu'on avance dans l'âge du fait de la surmortalité masculine qui s'accroît aux âges élevés. En effet, pour la tranche d'âges 15-59 ans, ce rapport est de 99.1 en 1994 et 100.5 en 2004. Concernant la catégorie d'âge de 60 ans et plus, le rapport de masculinité a atteint 94.4 en 1994 et 88.6 en 2004.

TABLEAU N°5: RAPPORT DE MASCULINITE SELON LES GRANDS GROUPES D'AGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE

Grands groupes d'âge	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Moins de 15 ans	103.3	106	105.1	102.1	104.9	104
15-59 ans	93.4	102.8	99.1	95.6	103.8	100.5
60ans et plus	87.2	97.5	94.4	79.5	93.1	88.6
Total	96.3	103.6	101	96.1	103.2	100.6

Sources : RGPH 1994 et 2004

2-3- L'état matrimonial de la population

L'examen de la structure de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial en 2004 fait ressortir la prédominance des personnes mariées qui représentent 53.9% de la population âgée de 15 ans et plus. Elles sont suivies des célibataires avec une proportion de 37.9%, les veufs 6.3% et les divorcés 1.9%.

TABLEAU N°6: REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE 15 ANS ET PLUS, SELON LE SEXE ET L'ETAT MATRIMONIAL (%)

Etat matrimonial	Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs
Région				
Masculin	44.8	53.4	0.7	1.1
Féminin	31.1	54.4	3.0	11.6
Ensemble	37.9	53.9	1.9	6.3
Milieu urbain				
Masculin	46.5	51.6	1.0	0.9
Féminin	33.9	50.1	4.6	11.4
Ensemble	40.0	50.8	2.9	6.3
Milieu rural				
Masculin	43.8	54.4	0.6	1.2
Féminin	29.2	57.2	2.0	11.6
Ensemble	36.6	55.8	1.3	6.4

Source : RGPH2004

Le célibat affecte davantage le sexe masculin. En effet, 44.8% de la population masculine âgée de 15 ans et plus est célibataire, alors que cette proportion est de 31.1% parmi la population féminine de la même catégorie. Ceci résulte d'un mariage plus tardif chez les hommes. D'autre part, la population urbaine est plus touchée par ce phénomène, en raison des changements socio-économiques qui affectent la ville plus que la campagne à savoir la scolarisation et l'emploi entre autres.

Concernant le veuvage, il est plus important chez les femmes avec un taux de 11.6% contre 1.1% chez les hommes, en raison essentiellement de l'écart d'âge au mariage entre les hommes et les femmes et la facilité pour l'homme de conclure un remariage après un veuvage ou un divorce contrairement à la femme. Au niveau des deux milieux de résidence, on retrouve également la même situation. Aussi enregistre-t-on 11.6% dans les campagnes contre 11.4% de veuves dans les villes. Par ailleurs, la part des veufs a atteint respectivement 1.2% et 0.9%.

Quant au divorce ce phénomène touche beaucoup plus la population féminine (3%) que celle masculine (0.7%). Cet écart peut être expliqué par la possibilité du remariage des hommes. En comparant les deux milieux de résidence, on constate que le pourcentage des femmes divorcées est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural soit respectivement 4.6% et 2% en raison du fait que le

divorce constitue pour la femme citadine un moyen d'indépendance, par contre en milieu rural, ce phénomène se freine par le système de solidarité sociale et la facilité du remariage des femmes divorcées.

Concernant l'âge moyen au premier mariage, le tableau suivant montre qu'en 2004, le mariage est tardif chez les hommes (30.6 ans) par rapport aux femmes (25.4 ans) quelque soit le milieu de résidence, c'est-à-dire avec un écart de 5.2 ans. Cet écart ne révèle pas de disparités significatives entre les milieux de résidence, soit 5.3 ans en milieu rural et 5.5 ans en milieu urbain.

Par ailleurs, le mariage est plus précoce dans les campagnes que dans les villes à la fois pour les hommes que pour les femmes, soit un âge moyen au premier mariage de 32.1 ans en milieu urbain contre 29.7 ans en milieu rural pour le sexe masculin, et 26.6 ans pour les femmes citadines contre 24.4 ans pour leurs homologues rurales en 2004. L'interprétation de ce phénomène réside dans la simplicité de la vie, la baisse du niveau de vie dans les campagnes, et les charges accompagnant le mariage dans les villes.

TABLEAU N°7: AGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DE LA POPULATION AGE DE 15 ANS ET PLUS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE EN 1994 ET 2004

	1994			2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	30.7	29.2	29.7	32.1	29.7	30.6
Féminin	25.7	23.4	24.2	26.6	24.4	25.4
Total	28.1	26.4	26.9	29.3	27.0	28.0

Sources : RGPH 1994 et 2004

L'évolution de l'âge moyen au premier mariage entre 1994 et 2004 révèle un changement au niveau du comportement vis à vis du mariage qui se traduit par le retard à vivre cet événement, ce qui pouvait augurer de l'accès de plus en plus à la scolarisation et à l'emploi et surtout pour les femmes. En effet, cet indicateur est passé respectivement de 26.9 ans à 28 ans pour l'ensemble de la région, de 28.1 ans à 29.3 ans en milieu urbain et de 26.4 ans à 27 ans en milieu rural.

3- HABITAT

3-1- Type de logement

En milieu urbain, 72.6% des ménages habitent dans un logement de type maison marocaine moderne suivi par la maison marocaine traditionnelle, avec 8.7 %. Les ménages résidant dans les maisons sommaires ou les bidonvilles représentent 4.7% du total des ménages, donc des efforts restent à déployer pour lutter contre ce type d'habitat.

TABLEAU N°8: REPARTITION DES MENAGES SELON LE TYPE DE LOGEMENT OCCUPE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)

Type de logement	Urbain	Rural	Ensemble
Villa, niveau de villa	4.5	0.2	0.2
Appartement	4.1	-	1.7
Maison marocaine traditionnelle	8.7	3.0	5.4
Maison marocaine moderne	72.6	3.8	32.3
Maison sommaire ou Bidonville	4.7	1.8	3.0
Habitation de type rural	2.0	89.3	53.1
Autres	3.4	1.8	2.5
Total	100	100	100

Source : RGPH2004

En milieu rural, environ 89.3% des ménages occupent une habitation de type rural, les ménages habitant une maison sommaire représentent 1.8 % des ménages ruraux.

3-2- Statut d'occupation

En milieu rural, 95.6% des ménages de la région Doukala-Abda sont des propriétaires de leurs logements (91.3%) ou logés gratuitement (4.3%).

TABLEAU N°9: REPARTITION DES MENAGES SELON LE MILIEU ET LE STATUT D'OCCUPATION DE LEUR LOGEMENT (%)

Statut d'occupation	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	54.5	91.3	76.0
Accédant à la propriété	2.7	0.8	1.6
Locataire	27.6	0.8	11.9
Logement de fonction	2.3	0.5	1.3
Logé gratuitement	6.0	4.3	5.0
Autres	5.7	0.5	2.6
Non déclaré	1.2	1.8	1.6
Total	100	100	100

Source : RGPH2004

En milieu urbain, le statut de propriétaire est prédominant, soit 54.5%. Les ménages locataires occupent la deuxième position avec 27.6%. Ces deux proportions ont été en 1994 respectivement de 46.1% et 36.8%, ce qui explique que les ménages accèdent de plus en plus à la propriété en raison des efforts déployés en matière de facilités des crédits à la construction et qui ont permis à un grand nombre de ménages d'être propriétaires de leurs logements. Les logés gratuitement, quant à eux, représentent (6%).

3-3- Caractéristiques et éléments d'équipement des logements

3-3-1- Ancienneté des logements

La répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement indique que près de quatre ménages urbains sur dix occupent des logements ayant un âge de 20 ans à 50 ans. Par contre, les ménages possédant un nouveau logement (âge moins de 10 ans) ou un ancien logement (âge plus de 50 ans) représentent respectivement 17 % et 16.9 %.

TABLEAU N°10: REPARTITION DES MENAGES URBAINS SELON L'ANCIENNETE DU LOGEMENT

Age du logement	Pourcentage
Moins de 10 ans	17
De 10 à moins 20 ans	24.6
De 20 à moins 50 ans	41.5
Plus de 50ans	16.9
Total	100

Source : RGPH 2004

3-3-2- Occupation des logements

En 2004, au niveau urbain, les ménages se concentrent autour des logements composés de trois pièces (31%). En outre, les ménages occupant un logement de deux pièces viennent en seconde position soit 27.5%. Les ménages occupant une seule pièce constituent 11.7%.

TABLEAU N°11: REPARTITION DES MENAGES SELON LE NOMBRE DE PIECES HABITEES ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN%)

Nombre de pièces	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	11.7	11.8	11.8
2 pièces	27.5	29.0	28.4
3 pièces	31.0	28.6	29.6
4 pièces	14.1	17.3	16.0
5 pièces	6.2	7.0	6.7
6 pièces	4.6	2.9	3.6
7 pièces	1.6	1.1	1.3
8 pièces	1.9	1.2	1.5
Non déclaré	1.4	1.1	1.2
Total	100	100	100

Source : RGPH 2004

En milieu rural, la majorité des ménages occupent des logements composés de deux pièces (29%), suivis par ceux logés dans trois pièces (28.6%), puis quatre pièces (17.3%), ensuite viennent les ménages occupant une seule pièce (11.8%).

Il est à noter qu'au niveau de l'ensemble de la région, il y a une forte concentration des ménages au niveau des logements de 2 à 4 pièces (soit 72.6% en milieu urbain et 74.9% en milieu rural).

Concernant le taux d'occupation des logements qui exprime le nombre de personnes par pièce, on note que sur 10 pièces d'habitation, on dénombre en moyenne 16 personnes en milieu urbain, 21 personnes en milieu rural et 19 personnes tous milieux confondus contre 21 personnes en 1994 quel que soit le milieu de résidence. Il en ressort que de plus en plus le nombre d'individus par ménage et par pièce est en diminution.

TABLEAU N°12: TAUX D'OCCUPATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE

Niveau géographique	Taux d'occupation
Urbain	1.6
Rural	2.1
Région	1.9

Source : RGPH2004

3-3-3- Equipements des logements

Parmi les éléments d'équipement du logement, il y a lieu de citer principalement la cuisine, le W.C, le bain et le raccordement aux réseaux de l'électricité et de l'eau potable.

Il se dégage du tableau ci-dessous qu'en 2004, la proportion des ménages disposant d'une cuisine et d'un W.C est assez élevée quelque soit le milieu de résidence. En revanche, très peu de ménages dispose d'un bain moderne ou douche (16.7%) et particulièrement dans les campagnes (2.2%).

TABLEAU N°13: MENAGES SELON LES EQUIPEMENTS DE BASE DU LOGEMENT (EN %)

Elément de confort dans le logement	Urbain	Rural	Ensemble
Cuisine	86.7	83.1	84.6
W.C	96.9	66.3	79.0
Bain moderne ou douche	37.0	2.2	16.7
Bain local	3.7	49	30.2
Eau courante	82.2	3.3	36.0
Electricité	87.4	31.5	54.7

Source : RGPH2004

Pour ce qui est du bain local, la région enregistre un taux supérieur des ménages disposant de ce dernier en milieu rural (49%) par rapport au milieu urbain (3.7%). Il est à noter qu'il y a une amélioration sensible au niveau de tous les équipements entre 1994 et 2004.

S'agissant de la disponibilité de l'électricité et de l'eau potable, elle se situe respectivement à 87.4% et 82.2% en milieu urbain mais reste faible en milieu rural, 3.3% pour l'eau courante et 31.5% pour l'électricité contre respectivement 1.5% et 3.2% en 1994. Il se dégage que, les efforts en matière d'électrification rurale dans la région Doukala-Abda sont non négligeables au cours de la dernière décennie.

3-4- Construction

Le secteur du Bâtiment et travaux publics (BTP) revêt une grande importance dans l'économie régionale de par ses effets induits sur les autres branches d'activité d'une part et sur la dynamique de l'emploi d'autre part.

Le mouvement des constructions peut être appréhendé à travers les autorisations de construire délivrées par les communes urbaines dans la région. Les statistiques relatives au milieu rural ne sont pas collectées.

En 2012, les dix communes urbaines, que compte la région, ont délivré 2 847 autorisations de construire, soit 5.2% de l'ensemble national.

La production projetée par ces autorisations s'élève à 8 482 logements constitués de 25 977 pièces. La surface totale des planchers s'élève quant à elle à 956 480 m² soit 5,9% du total national.

Tableau 14: Autorisations de construire délivrées dans les communes urbaines selon la catégorie de construction

Surface en m²
Valeur en milliers de DH
Année 2012

catégorie de construction	Nombre de pièces	Nombre de logements	Valeur prévue	Surface bâtie	Surface des planchers	Nombre autorisations
Immeubles	11 195	3 724	354 356	55 982	227 733	281
Villas	1 792	481	168 303	30 168	88 074	253
Habitations type marocain	12 990	4 277	620 595	158 091	449 672	1 857
Bâtiments com. et industriels			264 345	71 245	152 602	419
Bâtiments administratifs			36031	10359	26907	6
Autres			14 367	4 631	11 492	31
Doukala-Abda	25 977	8 482	1 457 997	330 476	956 480	2 847
Nation	371 797	116 600	23 641 810	5 975 730	16 217 170	54 869
R/N (%)	7,0	7,3	6,2	5,5	5,9	5,2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

CHAPITRE 2 : SCTEURS SOCIAUX

1- ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

1-1- Alphabétisation

L'étude de l'analphabétisme permet d'avoir une idée sur la qualité des ressources humaines et le niveau socio-économique et culturel de la région.

En 2004, le taux d'analphabétisme a été de 52.6%, soit plus de la moitié de la population de la région âgée de 10 ans et plus sont des analphabètes. Ce taux est plus élevé que celui marqué dans l'ensemble du Maroc (43%). Par ailleurs, il cache des disparités entre les milieux de résidence et les sexes. L'analphabétisme est plus accentué dans le monde rural, 66.2% de la population rurale âgée de 10 ans et plus sont analphabètes contre 29.8% dans le milieu urbain. Les femmes rurales présentent un taux d'analphabétisme élevé (79.5%) comparativement à celles résidentes en milieu urbain 39.5%.

TABLEAU 15: TAUX D'ANALPHABETISME DE LA POPULATION AGEE DE 10 ANS ET PLUS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (EN %)

Sexe	Rural	Urbain	Ensemble
Masculin	53.3	19.4	41.0
Féminin	79.5	39.5	64.2
Ensemble	66.2	29.8	52.6

Source : RGPH2004

Notons que les femmes sont les plus touchées par l'analphabétisme que les hommes quelque soit le milieu de résidence.

Quelque soit le groupe d'âge, le taux d'analphabétisme est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Cet indicateur a atteint son minimum pour les jeunes âgés de 10 ans à 14 ans et de 15 ans à 24 ans (respectivement 21.8% et 41.2%). En revanche, la tranche d'âge 50 ans et plus présente le taux d'analphabétisme le plus élevé aussi bien pour le sexe féminin que pour le sexe masculin (93.2% pour le premier et 69% pour le deuxième). Ceci est la conséquence de la faiblesse de l'infrastructure scolaire, les mauvaises conditions culturelles surtout après l'indépendance, et la discrimination qui a été à l'époque entre les deux sexes dans tous les domaines (la femme a un rôle reproductif et familial).

TABLEAU 16: TAUX D'ANALPHABETISME SELON LES GRANDS GROUPES D'AGES ET LE SEXE (EN %)

Groupe d'âges	Féminin	Masculin	Ensemble
10-14 ans	28.3	15.7	21.8
15-24 ans	52.9	29.6	41.2
25-34 ans	63.7	36.9	50.3
35-49ans	76.3	51.8	64.0
50 ans et plus	93.2	69.0	81.3
Ensemble	64.2	41.0	52.6

Source : RGPH2004

A l'échelle interprovinciale, le taux d'analphabétisme connaît de fortes disparités. En effet, il est de 55.2% dans la province d'El Jadida, contre 49.4% au niveau de la province de Safi.

1-2- Scolarisation

La scolarisation s'affirme, de plus en plus, comme l'un des moyens incontournables du développement économique et social. Le taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans est obtenu en rapportant les enfants scolarisés âgés de 7 à 12 ans à l'effectif de ce groupe d'âge.

Le calcul du taux de scolarisation montre qu'au niveau de la région de Doukala- Abda 71.5% des enfants âgés de 7-12 ans sont scolarisés au moment du recensement. La population urbaine (90.9%) est largement mieux scolarisée que celle rurale (62.5%).

TABLEAU N°17: TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE 7 A 12 ANS SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%)

Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	91.0	68.8	75.8
Féminin	90.8	55.8	67.1
Ensemble	90.9	62.5	71.50

Source : RGPH2004

Les taux de scolarisation varient largement par sexe. L'écart entre sexes paraît plus accentué en milieu rural qu'en milieu urbain. Cet écart a atteint pour l'ensemble de la région 8.7 points, 13 points en milieu rural et 0.2 points en milieu urbain.

2- ENSEIGNEMENT

Il n'échappe à personne l'importance et le rôle de l'enseignement dans le processus de développement économique et social d'un pays. Conscients de ce rôle, les pouvoirs publics ne cessent de lui accorder une place de choix et la priorité dans la politique de développement.

2-1- Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue une étape essentielle pour la préparation des enfants âgés de 4 à 6 ans à l'enseignement fondamental. Il est dispensé dans deux types d'établissements :

- Les écoles coraniques (Msid) qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue, elles dispensent un enseignement de type traditionnel rénové ;
- Les maternelles et jardins d'enfants dont l'encadrement et l'équipement permettent d'assurer une formation basée sur les méthodes modernes d'enseignement.

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, l'effectif des enfants fréquentant le préscolaire dans la région de Doukala-Abda est évalué à 41 739, soit 6% de l'ensemble des enfants pré-scolarisés de la nation. Cet effectif est réparti à raison de 72% pour l'enseignement coranique soit une prédominance écrasante de ce type de scolarisation contre 28% pour l'enseignement préscolaire moderne.

2-1-1- Enseignement préscolaire coranique

Les écoles coraniques accueillent un effectif d'enfants de 29 921 dont les filles représentent 32% au titre de l'année 2012-2013, encadrés par un effectif de 2 465 éducateurs.

Tableau 18: Elèves et éducateurs de l'enseignement préscolaire coranique au titre de l'année scolaire 2012-2013

Niveau géographique	Elèves		Educateurs
	Total	Filles	
Safi	10 671	4 699	599
El Jadida	12 542	3 732	936
Sidi Bennour	5 022	729	845
Yousseoufia	1 686	563	85
Région	29 921	9 723	2 465
Nation	444 516	178 359	25 382

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

2-1-2- Enseignement préscolaire moderne

L'effectif des élèves ayant fréquenté les établissements de l'enseignement préscolaire moderne dans la région est évalué à 11 818 au cours de l'année scolaire 2012-2013, soit 5% de l'ensemble des enfants préscolarisés à l'échelle nationale.

Tableau 19: Elèves et éducateurs de l'enseignement préscolaire moderne public au titre de l'année scolaire 2012-2013

Niveau géographique	Elèves		Educateurs
	Total	Filles	
Safi	4 491	2 078	279
El Jadida	5 038	2 398	309
Sidi Bennour	1 748	831	75
Yousseoufia	541	256	31
Région	11 818	5 563	694
Nation	236499	113335	12721

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

L'effectif des filles préscolarisées est de 5 563, réparti selon les provinces de la région comme suit : Safi (39%), El Jadida (42 %), Sidi Bennour (14%) et Yousseoufia (4,6%).

2-2- Enseignement primaire et secondaire collégial

2-2-1- Enseignement primaire public

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire public au titre de l'année scolaire 2012-2013 s'élève à 256 374. Ce type d'enseignement touche inégalement les deux milieux. L'effectif des élèves du milieu urbain représente 23% du total des élèves contre 77% en milieu rural.

Notons aussi que cette scolarisation est accompagnée par des inégalités entre les deux sexes, l'effectif des élèves de sexe féminin représente 47% du total des élèves de la région, dont seulement 23% enregistré en milieu urbain.

Tableau 20: Répartition des élèves de l'enseignement primaire public au titre de l'année scolaire 2012-2013 par milieu et par sexe

Niveau géographique	Milieu urbain		Milieu rural		Ensemble	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Safi	26 429	12 605	50 084	23 322	76 513	35 927
El Jadida	16 935	8 294	70 977	32 978	87 912	41 272
Sidi Bennour	6 752	3 288	54 513	25 609	61 265	28 897
Youssoufia	8 195	3 980	22 489	10 377	30 684	14 357
Région	58 311	28 167	198 063	92 286	256 374	120 453

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Dans la région, le nombre moyen d'élèves par classe est évalué à 29, soit 32 en milieu urbain et 29 en milieu rural.

En matière d'infrastructures, pour l'année scolaire 2012-2013, la région est dotée de 426 établissements au profit de l'enseignement primaire public, dont 76% en milieu rural, et 985 unités satellites implantées en quasi-totalité à la campagne (99.8 %).

La répartition interprovinciale de ces établissements révèle une légère prédominance de la province d'El Jadida. En effet, elle regroupe 34% des établissements, 29,6% des unités satellites, 31% des salles et 33% des classes.

Tableau 21: Infrastructures scolaires de l'enseignement primaire public pour l'année scolaire 2012-2013

Niveau géographique	Etablissements				Salles utilisées		Classes	
	Ensemble		Rural		Ensemble	Rural	Ensemble	Rural
	Total	Satellites	Total	Satellites				
Safi	134	282	91	281	1853	1177	2681	1840
El Jadida	143	292	110	292	1751	1369	2852,8	2352
Sidi Bennour	93	262	82	262	1268	1134	2138,5	1941
Youssoufia	56	149	41	148	768	545	1036,4	774,9
Région	426	985	324	983	5640	4225	8 709	6 907

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Concernant l'encadrement pédagogique, il est assuré par 8936 instituteurs dont 51% sont des femmes.

Le personnel enseignant exerçant en milieu rural s'élève à 7000 dont 45% sont des femmes ; 78% de l'effectif total des instituteurs de la région sont affectés dans le rural.

Tableau 22: Personnel enseignant, au titre de l'année scolaire 2012-2013, selon le sexe et le milieu de résidence

Niveau géographique	Ensemble		Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Safi	2769	1485	1868	806
El Jadida	2927	1561	2413	1145
Sidi Bennour	2141	919	1929	770
Yousseoufia	1099	608	790	439
Région	8936	4573	7000	3160

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

2-2-2- Enseignement secondaire collégial public

L'enseignement secondaire collégial, d'une durée de 3 ans, reçoit les élèves qui ont terminé l'enseignement primaire. La tranche d'âges concernée est celle de 12 à 14 ans.

Au titre de l'année scolaire 2012-2013, il a accueilli au niveau de la région, un effectif de 85 425 élèves dont 36 183 filles. Ces effectifs paraissent réduits par rapport à ceux de l'enseignement primaire.

Contrairement au primaire, les effectifs du collégial en milieu urbain sont plus élevés (56% du total des élèves au collégial de la région).

La répartition interprovinciale des effectifs d'élèves **ruraux** montre un contraste entre les provinces constituant la région. En effet, la province d'El Jadida occupe la première position avec 41%, suivie de celle de Sidi Bennour (30%), viennent ensuite les deux provinces Safi et Yousseoufia avec respectivement 21% et 8% des élèves ruraux. En milieu urbain, la première position revient à la province de Safi, suivie de la province d'El Jadida avec respectivement 40% et 31%.

Toutefois, en milieu rural les filles semblent être moins représentées dans ce cycle d'enseignement avec un taux global de 38% au niveau de l'enseignement secondaire collégial public dans la région de Doukala-Abda.

Tableau 23: Elèves fréquentant l'enseignement secondaire collégial public, au titre de l'année scolaire 2012-2013, selon le sexe et le milieu de résidence

Niveau géographique	Urbain		Rural		Ensemble	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Safi	18 873	8 975	8 023	2 532	26 896	11 507
El Jadida	14 923	7 057	15 184	5 918	30 107	12 975
Sidi Bennour	7 595	3 280	11 290	4 551	18 885	7 831
Yousseoufia	6 562	2 988	2 975	882	9 537	3 870
Région	47 953	22 300	37 472	13 883	85 425	36 183

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

En termes d'infrastructures scolaires, le nombre d'établissements de la région s'élève à 97 collèges dont 52 en milieu rural.

Ces établissements abritent (resp) 2 162 classes et 1 695 salles dont (resp) 935 et 703 en milieu rural.

Tableau 24: Infrastructures scolaires de l'enseignement secondaire collégial public pour l'année scolaire 2012-2013

Niveau géographique	Etablissements		Salles utilisées		Classes	
	Ensemble	Rural	Ensemble	Rural	Ensemble	Rural
Safi	33	16	630	184	696	215
El Jadida	33	17	538	254	755	362
Sidi Bennour	18	13	319	197	452	272
Yousseoufia	13	6	208	68	259	86
Région	97	52	1 695	703	2 162	935

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

S'agissant de l'encadrement pour l'enseignement secondaire collégial public au niveau de la région, le personnel enseignant est estimé à 3 292 professeurs dont 1 448 femmes.

Si le milieu rural englobe 78% du corps enseignant de l'enseignement primaire public, seulement 41% des enseignants du collégial y exercent.

Tableau 25: Personnel enseignant de l'enseignement secondaire collégial public, au titre de l'année scolaire 2012-2013, selon le sexe et le milieu de résidence

Niveau géographique	Ensemble		Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Safi	1100	491	330	128
El Jadida	1133	567	511	237
Sidi Bennour	667	253	381	149
Yousseoufia	392	137	133	49
Région	3 292	1 448	1 355	563

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

2-2-3- Enseignement primaire et collégial privé

L'effectif global des élèves de l'enseignement primaire privé, au titre de l'année scolaire 2012-2013, est de 27 729 dont 13 268 sont des filles. L'analyse des données par province révèle une prédominance marquée au niveau de la province d'El Jadida (48%).

Tableau 26: Elèves de l'enseignement primaire privé, au titre de l'année scolaire 2012-2013, selon le sexe et la province

Niveau géographique	Total	Féminin
Safi	9844	4736
El Jadida	13321	6369
Sidi Bennour	2610	1206
Yousseoufia	1954	957
Région	27 729	13 268

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Contrairement au primaire, l'enseignement collégial privé n'accueille que 5 677 élèves dont 2 715 sont de sexe féminin.

Ce secteur reste relativement plus développé dans la province d'El Jadida qui abrite 55% des collégiens de la région.

Tableau 27: Elèves de l'enseignement secondaire collégial privé, au titre de l'année scolaire 2012-2013, selon le sexe et la province

Niveau géographique	Total	Féminin
Safi	1953	931
El Jadida	3107	1505
Sidi Bennour	298	144
Youssoufia	319	135
Région	5 677	2 715

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

2-3- Enseignement secondaire qualifiant

2-3-1- Enseignement secondaire qualifiant public

La durée des études dans ce cycle est de 3 ans. Il accueille les élèves admis au terme de la troisième année de l'enseignement secondaire collégial orientés à poursuivre leurs études dans une section d'enseignement général ou technique.

Au titre de l'année 2012-2013, l'effectif total des élèves du secondaire qualifiant public est de 49 208 dont 24 083 filles.

La répartition des élèves de la région par milieu montre que l'effectif des élèves dans le milieu rural s'élève à 9 133, dont 55% résident dans la province d'El Jadida et 29% à Sidi Bennour. Par contre, le milieu urbain abrite 81% du total des élèves de la région.

Par province, on constate que l'effectif des élèves le plus élevé est enregistré à Safi avec 37%, suivi d'El Jadida 36% contre 17% à Sidi Bennour et 10% au niveau de la province de Youssoufia.

Tableau 28: Elèves de l'enseignement secondaire qualifiant, au titre de l'année scolaire 2012-2013, selon le sexe, la province et le milieu de résidence

Niveau géographique	Urbain		Rural		Ensemble	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Safi	16 878	8 673	1229	472	18107	9145
El Jadida	12 498	6 275	5001	2300	17499	8575
Sidi Bennour	5 866	2 587	2641	1218	8507	3805
Youssoufia	4 833	2 419	262	139	5095	2558
Région	40 075	19 954	9 133	4 129	49 208	24 083

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Concernant l'infrastructure scolaire, la région dispose de 45 lycées regroupant 1 266 classes avec 1 146 salles.

Le nombre d'élèves par classe est de 38, soit un taux qui n'est pas loin de celui enregistré à l'échelle nationale (37).

S'agissant de l'encadrement, il est assuré par 2 297 enseignants, soit 5% du corps enseignant de ce cycle exerçant à l'échelle de la nation. Le sexe féminin dans le corps enseignant de la région est estimé à 35% ce qui avoisine le taux au niveau national (34%).

Par province, la province d'El Jadida détient l'effectif des enseignants du sexe féminin le plus élevé soit 40% du total des enseignantes au niveau de la région.

Tableau 29: Personnel enseignant de l'enseignement secondaire qualifiant public, au titre de l'année scolaire 2012-2013, selon le sexe et le milieu de résidence

Niveau géographique	Enseignants				Lycées		Classes		Salles	
	Ensemble		Rural		Ensemble	Rural	Ensemble	Rural	Ensemble	Rural
	Total	Féminin	Total	Féminin						
Safi	818	248	66	29	15	2	459	33	465	65
El Jadida	828	325	218	98	15	5	455	128	369	91
Sidi Bennour	366	134	131	59	9	4	217	71	167	50
Youssofia	285	114	25	15	6	1	135	9	145	14
Région	2 297	821	440	201	45	12	1 266	241	1 146	220

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

2-3-2- Enseignement secondaire qualifiant privé

L'enseignement secondaire qualifiant privé reste encore peu développé dans la région. L'effectif total des élèves inscrits dans ce secteur est de 3 257, soit 4% du total de la nation. Toutefois, on note une dominance en faveur de la province d'El Jadida avec un taux de 74%, suivie de la province de Safi avec 18%, contre 7% à Sidi Bennour. Les filles représentent 46% du total de la région.

Tableau 30: Elèves de l'enseignement secondaire qualifiant privé, au titre de l'année scolaire 2012-2013, selon le sexe et la province

Niveau géographique	Total	Féminin
Safi	590	324
El Jadida	2434	1084
Sidi Bennour	233	92
Youssofia	0	0
Région	3 257	1 500

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

2-4- Enseignement supérieur

2-4-1- Enseignement supérieur public

La région dispose des établissements de l'enseignement supérieur public suivants :

- Trois facultés et deux écoles rattachées à l'Université Chouaïb Doukkali à El Jadida, il s'agit de :
 - La Faculté des Lettres et Sciences Humaines ;
 - La Faculté des Sciences ;
 - L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida;
 - La Faculté polydisciplinaire d'El Jadida ;
 - L'Ecole Nationale du Commerce et de Gestion.
- Trois établissements rattachés à l'Université Cadi Ayad à Marrakech, et qui sont comme suit :
 - La Faculté polydisciplinaire de Safi ;
 - L'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Safi ;
 - L'Ecole Supérieure de Technologie à Safi.

L'effectif des étudiants fréquentant le 1er, le 2ème et le 3ème Cycle de l'Université Chouaib Doukkali est de 10111, par contre l'effectif des étudiants de la province de Safi est de 6251.

Par établissement, le tableau suivant révèle que l'effectif des étudiants le plus élevé est celui enregistré au niveau de la Faculté des Sciences d'El Jadida avec 4644 étudiants, suivi par celui de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'El Jadida 3885 et la Faculté polydisciplinaire de Safi avec 5 101 étudiants.

Tableau 31: Etudiants du 1er et 2ème cycle de l'enseignement supérieur public, au titre de l'année scolaire 2011-2012

Etablissements	Etudiants
Université Chouaïb Doukali - El Jadida	10111
Faculté des Lettres et Sciences Humaines	3885
Faculté des Sciences	4644
Ecole Nationale des Sciences Appliquées	201
Faculté polydisciplinaire - El Jadida	1065
E. N.C.G El Jadida	316
Université Cadi Ayad - Marrakech	6251
Ecole Supérieure de Technologie Safi	526
Ecole Nationale des Sciences Appliquées Safi	624
Faculté polydisciplinaire - Safi	5 101

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

En matière d'infrastructures d'accueil des étudiants, l'Université Chouaïb Doukkali dispose d'une cité qui abrite 1347 étudiants (soit 4% de l'ensemble des résidents aux cités universitaires du Royaume) et dont 68% des filles. La part revenant aux résidents étrangers est de 3.5% du total national.

2-4-2- Enseignement supérieur privé

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur privé, l'effectif des étudiants de ce type d'enseignement au titre de l'année universitaire 2011-2012 est de 327 dont 56% sont de sexe féminin, les étrangers ne représentent que 3% de cet effectif. Par ailleurs, l'effectif des diplômés en 2008-2009 au niveau de la région est de 82 étudiants.

Par province, on constate une légère dominance en faveur de la province de d'El Jadida, soit 72% du total des étudiants de la région. Par ailleurs, la totalité des étudiants étrangers se trouve à la ville d'El Jadida.

Tableau 32: Etudiants et diplômés de l'enseignement supérieur privé, au titre de l'année scolaire 2011-2012, par ville

Niveau géographique	Total	Féminin	Nouveaux inscrits	Etrangers
Safi	91	58	20	...
El Jadida	236	125	123	13
Total	327	183	143	9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

La région dispose de 6 établissements de l'enseignement supérieur privé dont 4 sont implantés à la ville d'El Jadida. Concernant l'encadrement, il est assuré par 100 enseignants soit 2% du corps enseignant de ce type d'enseignement à l'échelle nationale. Les vacataires sont assez représentés dans le corps enseignant de la région, ils représentent 48% du total du personnel enseignant.

Tableau 33: Etablissements et personnel enseignant de l'enseignement supérieur privé, au titre de l'année scolaire 2011-2012, par ville

Niveau géographique	Etablissements	Personnel enseignant		
		Total	Permanents	Vacataires
Safi	2	41	37	4
El Jadida	4	59	15	44
Total	6	100	52	48

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

3- FORMATION

3-1- Formation pédagogique

La région de Doukala-Abda dispose de deux Centres de Formation des professeurs du primaire (C.F.P.P.) et de deux Centres Régionaux des métiers de l'éducation et de la formation (C.R.M.E.F).

3-1-1- Centres Régionaux des Métiers de l'Education et de la Formation

Les Centres Régionaux des métiers de l'éducation et de la formation de Safi et d'El Jadida ont accueilli au cours de l'année 2012-2013, un effectif total de 343 stagiaires. La part des stagiaires des CRMEF de la région représente 15% du total national.

Durant l'année universitaire 2012-2013, les stagiaires femmes, ont été au nombre de 54, soit 16% de leurs homologues à l'échelle nationale.

La répartition interprovinciale des professeurs stagiaires des centres de formation montre une prédominance au niveau de la ville de Safi avec 66%.

Tableau 34: Evolution de la formation des professeurs du secondaire collégial selon les centres de formation et le sexe

Année scolaire	Safi		El Jadida		Région	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
2010-2011	230	...	90	...	320	...
2011-2012	249	10	195	91	444	195
2012-2013	228	...	115	54	343	54

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

3-1-2- Centres de Formation des Instituteurs

Le nombre d'instituteurs formés dans les deux centres de la région au titre de l'année 2012-2013, s'élève à 171, soit 6% de l'ensemble des stagiaires aux centres de formation à l'échelle nationale. Il est à noter que 47% de l'effectif des professeurs du primaire de la région sont de sexe féminin. Durant l'année universitaire 2012-2013, la province d'El Jadida a abrité 62% de l'ensemble des professeurs du primaire formés au niveau régional.

Tableau 35: Stagiaires des Centres de Formation des professeurs du primaire, au titre de l'année scolaire 2012-2013, selon la ville et le sexe

Niveau géographique	Stagiaires	Féminin
Safi	64	
El Jadida	107	81
Région	171	81

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

3-2- FORMATION PROFESSIONNELLE

La Formation Professionnelle permet d'une part la satisfaction des besoins des entreprises pour améliorer leurs performances et leur compétitivité, et d'autre part la qualification des populations et leur promotion sociale.

Selon les Délégations provinciales de la Formation Professionnelle, l'effort soutenu qui a été entrepris a permis la mise en place d'un réseau des établissements de formation professionnelle au niveau de la région. En 2011, la province de Safi abrite 55 établissements. Ces établissements disposent d'une capacité d'accueil globale de 7330 places pédagogiques. Par ailleurs, les établissements de la province d'El Jadida disposent d'une capacité d'accueil de 5369 places pédagogiques.

Afin de répondre aux besoins de l'économie locale, l'appareil de formation a connu une diversification importante dans la région pour couvrir les différents modes et niveaux de formation et répondre aux besoins en main d'œuvre qualifiée des principales activités économiques. Les départements formateurs au niveau de cette région sont :

- L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) ;
- La Jeunesse et le Sport ;
- L'Agriculture ;
- L'Artisanat ;
- Le Tourisme ;
- La Justice ;
- L'Entraide Nationale ;
- La Pêche Maritime ;
- Le Secteur de la formation professionnelle privée.

On distingue deux types de Formation professionnelle : Formation professionnelle publique et Formation professionnelle privée.

3-2-1- Formation professionnelle publique

Au niveau de la région, l'effectif des stagiaires des différents centres de formation professionnelle du secteur public est de l'ordre de 11 738 stagiaires, ce qui représente 5% de l'ensemble des bénéficiaires à l'échelle nationale.

Selon les niveaux de formation, on note la prédominance du cycle de techniciens, avec un taux de 39%. Il est suivi par le cycle de qualification (30%), puis par la branche de technicien spécialisé (22%) et enfin par celle de la spécialisation (9%).

La structure interprovinciale révèle une certaine concentration des effectifs des stagiaires dans les deux grandes provinces de la région, Safi 43% et El Jadida 41 %.

Tableau 36: Effectifs des stagiaires de la formation professionnelle publique, au titre de l'année scolaire 2012-2013, par niveau et par province

Niveau géographique	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation	Total
Safi	1 446	1 846	1 356	397	5 045
El Jadida	1 098	2 390	1 065	306	4 859
Sidi Bennour	-	87	355	149	591
Youssoufia	-	197	805	241	1 243
Région	2 544	4 520	3 581	1 093	11 738

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

En 2012-2013, la proportion de l'élément féminin a atteint 31% de l'ensemble des stagiaires de la région dont 48% revient à la province de Safi.

Pendant l'année scolaire 2012-2013, la répartition de cette proportion féminine selon les niveaux montre que le cycle des techniciennes absorbe le pourcentage le plus élevé (49%), suivi du cycle des techniciennes spécialisées (35%), puis de la branche qualification avec un taux de 16% et enfin celle de la spécialisation (0.275%).

Tableau 37: Effectifs des stagiaires féminines de la formation professionnelle publique, au titre de l'année scolaire 2012-2013, par niveau et par province

Niveau géographique	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation	Total
Safi	732	709	303	7	1751
El Jadida	530	929	206	2	1 667
Sidi Bennour		69	13	1	83
Youssoufia		76	58		134
Région	1 262	1 783	580	10	3 635

Source : Délégations Provinciales de la Formation Professionnelle

3-2-2- Formation professionnelle privée

Selon les Délégations Provinciales de la Formation Professionnelle, le nombre des établissements de formation professionnelle privés dans la région en 2012 est de 60, soit (26 à Safi ; 3 à Youssoufia ; 25 à El Jadida et 6 à Sidi Bennour). La répartition des stagiaires de la formation professionnelle privée dans la région par niveau montre que le cycle des techniciens est le plus représenté (886), suivi du cycle des techniciens spécialisés, soit 669 stagiaires. La province de Safi le plus grand effectif des stagiaires de la région soit 55%.

Tableau 38: Effectifs des stagiaires de la formation professionnelle privée, au titre de l'année scolaire 2012-2013, par niveau et par province

Niveau géographique	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation	Total
Safi	352	437	267	210	1266
El Jadida	220	367	94	101	782
Sidi Bennour	40	55	26	30	151
Youssoufia	57	27	14	13	111
Région	669	886	401	354	2310

Source : Délégations Provinciales de la Formation Professionnelle

4- ACTIVITE ET EMPLOI

4-1- Concepts et définitions

La principale source des données sur l'activité, l'emploi et le chômage est l'Enquête Nationale sur l'Emploi qui constitue une source importante de données, aussi bien pour les études économiques et sociales que pour les travaux de planification.

Les principaux concepts et définitions utilisés sont conformes aux recommandations du Bureau International du Travail (BIT), ils sont présentés ci-après :

Population active : Elle est constituée de toutes les personnes des deux sexes qui constituent la main d'œuvre disponible pour la production des biens et services. Elle comprend, d'une part, les personnes actives occupées, et d'autre part, les personnes actives en chômage.

Actifs occupés : La population active occupée comprend toutes les personnes âgées de 7 ans et plus participant à la production de biens et services, ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence spécifiée et toutes les personnes ayant un emploi, mais absentes de leur travail pour un empêchement temporaire. Il s'agit d'un concept large qui englobe tous les types d'emplois, y compris le travail occasionnel, le travail à temps partiel et toutes les formes d'emplois irréguliers.

Chômeurs : La population active en chômage est constituée des personnes âgées de 15 ans et plus, qui n'ont pas une activité professionnelle et qui sont à la recherche d'un emploi.

Population inactive : Est considérée inactive toute personne qui n'est ni active occupée, ni en chômage. La population inactive comprend les élèves, les étudiants, les femmes au foyer, les retraités, les rentiers, les infirmes ou malades, les personnes âgées et les autres inactifs.

Taux d'activité : Le taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus se calcule comme suit : $[(\text{Population active âgée de 15 ans et plus}) / (\text{Population totale âgée de 15 ans et plus})] * 100$.

Taux de chômage : Ce taux renseigne sur le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché de travail. Il exprime la part de la population dépourvue d'un emploi, qui le cherche activement ou passivement, parmi la population active âgée de 15 ans et plus.

4-2- Population active

La région Doukala-Abda comptait en 2011 plus de 925 625 personnes actives. La population active est à majorité rurale (68%) contre 32% en milieu urbain.

Tableau 39: Population de la région, en 2011, selon le type d'activité et le milieu de résidence

Type d'activité	Urbain	Rural	Ensemble
Population active	299 153	626 472	925 625
Actifs occupés	234 024	612 743	846 767
Chômeurs	65 129	13 729	78 858
Ensemble des inactifs	316 403	246 324	562 727
Total	615 556	872 796	1 488 352

Source : Direction de la Statistique

En 2012, Le taux d'activité, qui s'élève à 59,3% pour l'ensemble de la population de la région, cache une grande disparité entre les deux sexes. En effet, si le taux d'activité masculin est de 79,2%, ce taux n'atteint que 38,0% pour le sexe féminin.

Les mêmes disparités existent aussi entre le milieu urbain, qui marque un taux d'activité de 47,2%, et le milieu rural qui a un taux, nettement, plus supérieur avec 68,1%. Cependant, le pourcentage des femmes actives en milieu urbain est de 25,3% contre 47,6% en milieu rural.

TABLEAU 40: TAUX D'ACTIVITE, EN 2012, SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE

	Masculin	Féminin	Total
Urbain	68,6	25,3	47,2
Rural	86,6	47,6	68,1
Région	79,2	38,0	59,3

Source : Direction de la Statistique

La répartition par tranche d'âge montre que les classes d'âge 25 à 34 ans et 35 à 44 ans sont les plus actives soit respectivement 71,7% et 73,0%. Par contre, la classe d'âge 15-24 ans marque le taux le plus faible (43,9%).

Tableau 41: Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus, en 2012, selon les tranches d'âge et le milieu de résidence

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45 ans et plus	Ensemble
Urbain	26,5	67,3	62,3	41,1	47,2
Rural	53,9	74,7	81,5	70,1	68,1
Ensemble	43,9	71,7	73	56,6	59,3

Source : Direction de la Statistique

4-3- Population active en chômage

La population active en chômage est de 8.9% en 2012 contre 5.2% en 2007. Ce taux cache de grandes disparités aussi bien entre les deux milieux qu'entre les deux sexes. Le niveau de chômage est ainsi plus important en milieu urbain (22,2%) qu'en milieu rural (2.2%). Donc, au niveau de la région Doukala-Abda, le chômage est un phénomène urbain que rural. Et contrairement à l'année précédente, il est plus important chez les femmes avec un taux de 9,7% que les hommes avec un taux de 8,6%.

Tableau 42: Taux de chômage, en 2012, selon le sexe et le milieu de résidence

	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	19,3	30,3	22,2
Rural	2,7	1,4	2,2
Région	8,6	9,7	8,9

Source : Direction de la Statistique

L'analyse des résultats par tranche d'âge montre que la catégorie d'âge la plus touchée par ce phénomène est celle dont l'âge est compris entre 25-34 ans (14,7%). Elle est suivie de la tranche d'âge 15-24 ans avec un taux de 14,4%. La tranche d'âge 45-59 ans semble être la moins touchée par ce fléau (1,3%).

En milieu urbain, les taux les plus élevés sont enregistrés, soit 47,5% pour la classe 15-24 ans, 34,0% pour la classe 25-34 ans et 15,7% pour la classe 35-44 ans. En milieu rural, ces taux sont de loin inférieurs à ceux en milieu urbain : 5,0% pour la première classe, 2,9% pour la deuxième et 1,0% pour la troisième classe.

Tableau 43: Taux de chômage de la population âgée de 15 ans et plus, en 2012, selon les tranches d'âge et le milieu de résidence

	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45 -59 ans	Ensemble
Urbain	47,5	34	15,7	3,5	22,2
Rural	5	2,9	1	0,2	2,2
Région	14,4	14,7	6,6	1,3	8,9

Source : Direction de la Statistique

4-4- Population active occupée

La population de la région compte en 2011 : 846 767 actifs occupés, soit un taux d'emploi de 62.2%. Ce taux est beaucoup plus important en milieu rural avec 71.8% qu'en milieu urbain avec un taux de 48.6%.

En 2012, L'analyse des résultats selon les diplômes révèle que le taux d'emploi chez les individus n'ayant pas de diplômes et ceux ayant un diplôme supérieur (respectivement 59,8% et 54,3%) est nettement supérieur à celui enregistré chez les personnes ayant un niveau de diplôme moyen (38,8%).

Tableau 44: Taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus, en 2012, selon le niveau du diplôme et le milieu de résidence

Diplôme	Urbain	Rural	Ensemble
Sans diplôme	34,5	69,1	59,8
Niveau moyen	29,9	54,8	38,8
Niveau supérieur	55,4	40,9	54,3
Ensemble	36,7	66,6	54

Source : Direction de la Statistique

En 2012, le secteur de l'agriculture, la forêt et la pêche demeure le premier pourvoyeur d'emploi au niveau régional (55%), vient ensuite le secteur des services avec (29%), et enfin celui de l'industrie (y compris Bâtiments et Travaux publics) avec 16%.

Tableau 45: Répartition de la population active occupée âgée de 15 ans et plus, en 2012, selon le secteur d'activité économique et le milieu de résidence

Secteurs d'activité économique	Urbain	Rural	Ensemble
Agriculture, forêts et pêche	14 496	434 053	448 549
Industrie (y compris BTP)	66 591	64 967	131 558
Services	151 985	84 759	236 744
Ensemble	233 072	583 779	816 851

Source : Direction de la Statistique

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

En milieu urbain, la répartition des actifs occupés par secteur d'activité se fait comme suit :

- Services : 65% ;
- Industrie (y compris BTP) : 29% ;
- Agriculture, forêt et pêche : 6%.

En milieu rural, le secteur de l'agriculture, la forêt et la pêche absorbe 74% des actifs occupés de la population active occupée âgée de 15 ans et plus dans la région Doukala-Abda.

5-ENVIRONNEMENT

5-1- Problèmes liés à l'environnement

L'environnement de la région de Doukala-Abda est très fragilisé, aussi bien par sa nature (climat semi-aride, territoire forestier limiter, sols majoritairement calcaires, etc.) que par la concentration d'activités économiques préjudiciables à l'environnement (extraction et transformation des phosphates, concentration de mines et carrières, surpêche, surpâturage, urbanisation non contrôlée, etc.)

La qualité de l'air constitue l'une des premières préoccupations au niveau de la région. Un ensemble de facteurs interagissent dans cette problématiques : transports, rejets gazeux du secteur de l'industrie (calcination du phosphates, fabrication de produits azotés et d'engrais, zone industrielle de Jorf Lasfar), pollution par les poussières des carrières et usines de gypse, pollution olfactive résultat des activités de transformations des produits de la mer (conserves de farines de poissons) et pollution de l'air par les fours à poteries.

Selon l'Inspection Régionale de l'Environnement Doukala-Abda, le milieu écologique régional souffre de plusieurs facteurs entraînant la pollution tels que : les rejets liquides, domestiques et industrielles et les rejets gazeux du secteur de l'industrie et du transport, l'insuffisance du réseau d'assainissement, le déboisement massif et le surpâturage en milieu rural..., etc. La région connaît également le problème des déchets solides (décharges sauvages à l'intérieur ou à proximité des zones d'habitation) et une intensification de l'activité générant beaucoup de déchets en plastique qui se cumulent dans la nature.

Par ailleurs, les quantités de déchets produits au niveau de la région en 2010 sont estimées comme suit :

- Déchets ménagers : 284 t/j avec un ratio de 0,49 kg/hab./j et un taux de collecte de 70% ;

- Déchets industriels dangereux : 38 359 t/an ;
- Déchets médicaux dangereux : 305 t/an.

5-2- Actions pour la protection et la préservation de l'environnement

Un plan d'actions prioritaire est en cours de mise en œuvre dans l'objectif de permettre à court et à moyen termes une mise à niveau environnementale dans l'ensemble des régions du pays. Ce plan accorde également une importance de premier rang à la mise en place d'un système opérationnel de protection durable de l'environnement.

La protection de l'environnement dépend étroitement de la conduite collective mobilisant tous les acteurs locaux selon un mode partenarial en vue d'une planification, une gestion et un suivi mieux intégrés et durables de l'environnement. D'où la pertinence de l'approche partenariale adoptée avec les collectivités locales, les opérateurs économiques et les ONG locales pour la réalisation des programmes environnementaux, c'est ainsi que des projets ont été élaborés et concertés au niveau de la région Doukala-Abda. Ils s'articulent autour de l'assainissement liquide en milieu urbain et rural, la gestion des déchets ménagers domestiques et dangereux, la dépollution industrielle, l'amélioration du cadre environnemental de vie des citoyens, la protection et la valorisation de la biodiversité et l'éducation environnementale.

Ainsi la réalisation des plans d'actions 2010-2012 de ces programmes s'inscrit dans le cadre des conventions thématiques avec les provinces, qui découlent des conventions régionales signées en présence de Sa Majesté Le Roi en avril 2009 à Fès :

- Programme national d'assainissement liquide et d'épuration des eaux usées ;
- Programme national de mise à niveau environnementale des écoles rurales ;
- Programme national de mise à niveau environnementale des mosquées et des écoles coraniques (PNMEC) ;
- Programme national de gestion des déchets ménagers et assimilés (PNDM) ;
- Programme de prévention des risques majeurs naturels et technologiques ;
- Programme de dépollution industrielle ;
- Programme « Plages Propres » ;
- Programme de surveillance de la qualité de l'air ;
- Programme décennal de conservation des ressources forestières et de lutte contre la désertification ;
- Reconversion de la superficie des céréales dans les plateaux intérieurs des Doukala - Abda à travers l'extension de l'arboriculture fruitière, notamment l'olivier, le figuier, le cactus et le câprier ;
- Intensification et valorisation de la production des produits du terroir notamment, l'arganier, le cumin, et le câprier ;
- Développement du cactus en verger dans les plateaux intérieurs des Doukala-Abda ;
- Modernisation des systèmes d'irrigation existants dans les Doukala-Abda sur une superficie totale de 100 555 ha ;
- Mobilisation des eaux d'irrigation à partir de l'Oued Oum Er-Rbia pour l'irrigation d'environ 2535 ha dans la zone de Chtouka ;
- Défoncement et épierrage de 32 400 ha ;
- Mise en place de plans d'aménagement couvrant la totalité des pêcheries en vue d'une exploitation durable des ressources halieutiques et la préservation de leur biodiversité dans la région ;

- Programme concernant la surveillance de la qualité du milieu marin des produits de la pêche ;
- Plan d'aménagement de l'aquaculture dans la lagune d'Oualidia ;
- Programme de mise à niveau et de modernisation de la flotte côtière et artisanale « IBHAR » ;
- Plan d'aménagement des petits pélagiques ;
- Projet de rationalisation et de gestion de la consommation de l'eau dans le Secteur industriel ;
- Programme de reconversion des activités industrielles utilisatrices de substances chimiques nuisibles à la couche d'ozone ;
- Schéma régional de l'aménagement du territoire (SRAT) ;
- Schéma directeur d'aménagement urbain du littoral touristique de Safi ;
- Restructuration du quartier Behara à My Abdellah dont les travaux se sont achevés en 2009 ;
- Projet de réhabilitation des médinas d'Azemmour et d'El Jadida «Mazagan» ;
- Projets de restructuration des quartiers périphériques de la ville d'El Jadida ;
- Elaboration des chartes architecturales des tissus anciens des villes de Safi et d'Azemmour ;
- Projet de réhabilitation de la cité portugaise et élaboration du plan de sauvegarde de la médina d'El Jadida ;
- Projet de mise à niveau urbaine et de restructuration des quartiers d'habitat non réglementaire au niveau des villes de Safi (Sidi Bouzid, Bouregba, Berzina et Chaaba) et Youssoufia ;
- Elaboration d'une charte architecturale, urbaine et paysagère de quartiers à Youssoufia et de la médina d'Azemmour ;
- Plan d'aménagement et de sauvegarde de la médina de Safi et de ses abords ;
- Requalification et renouvellement urbains du centre de la ville d'El Jadida ;
- Plan de sauvegarde et de mise en valeur de la lagune de Sidi Moussa (site à intérêt paysager) ;
- Elaboration des projets de mise à niveau urbaine des villes de Jemaa Shaim et Chemaia ;
 - Etudes de réalisation des musées d'architecture des villes de Safi et d'Azemmour ;
- Réalisation du projet de village communautaire au niveau de la commune rurale de Sidi Ali ben Hamdouch ;
- Surveillance de la qualité de l'air à El Jadida, Jorf Lasfar et à Safi, dans le cadre du programme « Qualit'air » à travers des stations fixes de mesures de la qualité de l'air ;
- Elaboration du cadastre des émissions atmosphériques des villes de Safi et El Jadida ;
- Surveillance de la qualité et de la salubrité du milieu marin et des produits de la pêche ;
- Renforcement du contrôle des pêcheries par l'instauration du code INN ;
- La mise en place de l'Observatoire régional de développement et de veille territoriale (OREDD) ;
- Le contrôle de l'extraction de sable de plages par une commission provinciale ;
- La délivrance de toute autorisation d'ouverture de carrière est conditionnée en particulier par la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement et d'une décision d'acceptabilité environnementale émise par la commission provinciale de l'environnement ;
- L'aménagement et l'entretien des espaces verts existants ;

- Lancement de l'opération de reboisement dans la zone tampon et dans la ville de Safi ;
- La création de l'observatoire régional de santé et la consolidation des programmes sanitaire pour la prévention et la prise en charge des maladies transmissibles liées à l'environnement ;
 - Le développement de stratégies et de programmes pour la prévention et la prise en charge de maladies chroniques (cancer, maladies respiratoires, maladies cardiovasculaires, hypertension artérielle, diabète, santé buccodentaire, etc.) ;
- Le programme sanitaire de prévention des maladies transmissibles et actions prophylactiques sur les déterminants environnementaux.

5-3- Perspectives de développement régional durable

Le développement régional durable ne peut être assuré sans que les objectifs du plan de mise à niveau environnementale ne soient réalisés pour parvenir au moins à ramener l'état de l'environnement aux limites des seuils considérés comme critiques dépassés actuellement dans certains endroits sensibles, afin d'en limiter l'impact sur la santé des citoyens. Par ailleurs, il est primordial d'assurer la mise en application des lois environnementales notamment à travers le renforcement de la police administrative assurant l'inspection et le contrôle au niveau régional. Parmi les actions s'inscrivant dans cette vision, on peut citer :

- Gestion durable des ressources en eau ;
- Programme national de prévention de la pollution industrielle ;
- Promotion de l'agriculture durable ;
- Plan Halieutis : Nouvelle stratégie pour une gestion durable et compétitive des ressources marines vivantes et leur préservation ;
- Projet « Millénium Challenge Account » pour le développement de la pêche artisanale ;
- Mise en œuvre du Plan directeur de l'aquaculture dans la lagune de Oualidia et au niveau du cap Beddouza ;
- Etablissement d'un système de veille et de surveillance en matière de santé environnement ;
- Développement des capacités des directions régionales de la santé en matière de santé environnement ;
- + Achèvement du SRAT et mise en œuvre de ses orientations dans le cadre d'un contrat Etat/Région ;
- Mise en œuvre du projet de territoire de Boulaouane (province d'El Jadida) ;
- Mise en œuvre de la stratégie de développement urbain du Grand El Jadida ;
- Identification du projet de développement pilote [village communautaire, village écologique
- et les projets dans les zones difficiles d'accès] ;
- Réalisation des études d'identification des centres émergents au niveau des provinces de Safi et El Jadida et des projets de développement à mener au niveau de ces centres ;
- Suivi de la couverture du territoire par les documents ;
- Déclaration des villes de Sidi Bennour et Azemmour villes sans bidonvilles ;
- Réalisation de deux projets de restructuration des quartiers sous équipés au niveau de la ville d'El Jadida ;

- Elaboration des chartes architecturales des villes d'El Jadida, Azemmour et quartier Mohammadi de Youssoufia ;
- Elaboration des plans de sauvegarde et de réhabilitation des tissus anciens des villes de Safi, El Jadida et de la commune rurale Moulay Abdellah ;
- Réalisation de l'étude paysagère de la ville d'El Jadida (plan vert).

6- SANTE

Pour satisfaire les besoins de la population en matière de santé, il faut disposer d'une infrastructure sanitaire et d'un encadrement médical et paramédical important. En effet, le niveau et la qualité des services et prestations sanitaires reflètent le bien être de la population.

6-1- Infrastructures sanitaires

En matière d'infrastructures sanitaires, la région Doukala-Abda dispose de :

- Six hôpitaux généraux : deux implantés à la province d'El Jadida avec une capacité de 405 lits, deux à Sidi Bennour et offrent une capacité de 90 lits, les deux autres se trouvent, à Safi et Youssoufia avec une capacité hospitalière de respectivement 747 et 45 ;
- Un hôpital spécialisé à Sidi Layachi à la commune rurale de Chtouka dans la province d'El Jadida. Il offre une capacité de 80 lits, et est destiné aux tuberculeux ;
- 27 centres de santé urbains (C.S.U) et 77 centres de santé ruraux communaux (C.S.R) dont 17 centres avec lits pour accouchement (ALA) ;
- 14 dispensaires ruraux.

La capacité hospitalière de la région est de l'ordre de 1367 lits, soit 5% de celle des hôpitaux du Royaume.

Tableau 46: Nombre de lits selon la nature des hôpitaux publics en 2013(situation juillet)

Niveau géographique	Hôpitaux spécialisés	Hôpitaux généraux	Total
Safi		747	747
El Jadida	80	405	485
Sidi Bennour		90	90
Youssoufia		45	45
Région	80	1287	1367
Nation	7202	20545	27747

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

6-2- Encadrement médical et paramédical

Durant la période 2007-2013, le corps médical public de la région, a connu une évolution progressive. Il est passé de 309 médecins en 2007 à 361 médecins en 2013 ce qui représente 3% du total national. Le secteur privé, quant à lui, compte 328 médecins en 2011 soit 5% du niveau national.

La répartition interprovinciale est marquée par une certaine concentration des médecins dans les deux grandes provinces de la région à savoir 52% pour le public et 47% pour le privé à El Jadida et 33.5% du secteur public et 31% au privé pour la province de Safi.

Tableau 47: Evolution du nombre de Médecins par secteur d'activité

Niveau géographique	2007		2009		2011		2013	
	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public
Safi	121	135	117	134	107	129	111	132
El Jadida	197	174	199	203	157	166	187	187
Sidi Bennour	-	-	-	-	38	54	38	54
Yousseoufia	-	-	-	-	26	22	25	21
Région	318	309	316	337	328	371	361	394
Nation	7 644	9 544	8 317	10 933	7 934	11 811	8965	8156

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

La répartition des médecins du secteur public par spécialité fait ressortir une prédominance des médecins généralistes (55%) soit 4.5% du total national. Certaines spécialités comme la médecine du sport et la médecine du travail commencent à se développer dans la région, elles représentent ainsi 6.3% et 6% de la part nationale. Par contre, la région se caractérise par une proportion faible de quelques spécialités par rapport au niveau national notamment : la radiothérapie, la neurologie, l'endocrinologie, etc. Et une absence d'autres spécialités, telles que: l'hématologie clinique, l'oncologie, la chirurgie cardio- vasculaire.

S'agissant de la représentation des médecins du secteur privé dans la région, la répartition marque des inégalités entre les spécialités. Ainsi, la médecine générale occupe la première position avec 57% soit 5.8% du total national. Par contre certaines spécialités comme : la radiothérapie, la neurologie, la rhumatologie, etc. peinent toujours à se développer. Par ailleurs, on note l'absence de quelques spécialités notamment : l'endocrinologie, la neurologie, l'oncologie, etc.

Tableau 48: Répartition des médecins du secteur privé de la région en 2013, par spécialité

Spécialité	Région	Nation	Région/Nation (En%)
Médecine générale	204	3 488	5,8
Chirurgie générale	22	440	5
Pédiatrie	13	445	2,9
Gynéco-obstétrique	17	629	2,7
Neuropsychiatrie	4	141	2,8
Oto-rhino-laryngologie	9	248	3,6
Ophtalmologie	15	402	3,7
Pneumo-ptisiologie	8	178	4,5
Electroradiologie	7	274	2,6
Pathologie digestive	7	245	2,9
Dermatologie-vénérologie	5	226	2,2
Cardiologie	7	336	2,1
Chirurgie cardio vasculaire	1	26	3,8
Biologie médicale	1	124	0,8
Anesthésie-réanimation	4	276	1,4
Orthopédie traumatologie	7	198	3,5
Néphrologie	5	134	3,7
Endocrinologie	1	104	1
Rhumatologie	2	105	1,9
Stomatologie	-	16	-
Médecine interne	3	65	4,6
Chirurgie infantile	-	46	-
Médecine du sport	5	41	12,2
Médecine du travail	7	284	2,5
Neurochirurgie	2	69	2,9
Hématologie clinique	-	16	-
Anatomopathologie	-	75	-
Urologie	5	139	3,6
Neurologie	-	51	-
Oncologie	-	12	-
Chirurgie réparatrice et plastique	-	40	-
Médecine physique et réadaptation fonctionnelle	-	22	-
Radiothérapie	-	27	-
Autres spécialités	-	43	-
Total	361	8 965	4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

En 2013, l'effectif du personnel paramédical public de la région s'élève à 1453, soit 6 % du total du personnel paramédical national. Leur répartition fait ressortir un effectif plus important au niveau des adjoints de santé diplômés d'état spécialistes (A.S.D.E.S.) qui représentent 56% du total régional. Ils sont suivis des adjoints de santé brevetés (A.S.B) qui représentent 44% du total régional.

La répartition par province révèle une concentration du personnel paramédical public de la région dans les provinces d'El Jadida (40%), et de Safi (39%). Par contre cet effectif n'atteint que 14% et 7% du total régional respectivement à Sidi Bennour et Youssoufia.

Tableau 49: Effectif du personnel paramédical public en 2013(juillet)

Niveau géographique	ASB	ASDES	Total
Safi	281	283	564
El Jadida	269	312	581
Sidi Bennour	41	158	199
Youssoufia	21	88	109
Région	612	841	1453
Nation	6310	18299	24609
Région/Nation (%)	9,7	4,6	5,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

A.S.D.E.S : adjoints de santé diplômés d'état spécialistes (y compris les sages-femmes)

A.S.B : adjoints de santé brevetés

6-3- Indicateurs relatifs au secteur de la santé

L'encadrement médical dans la région demeure en deçà de celui enregistré à l'échelle nationale. Le nombre d'habitants par médecin dans la région est de l'ordre de 2 768 contre 1904 au niveau du Royaume.

Tableau 50: Nombre d'habitants par médecin en 2013

Niveau géographique	Public	Privé	Total
Safi	5 008	5 955	2 720
El Jadida	3 893	3 893	1 947
Sidi Bennour	8 481	12 053	4 978
Youssoufia	11 571	9 720	5 283
Région	5 305	5 789	2 768
Nation	3997	3636	1904

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

A l'échelle interprovinciale, l'encadrement médical est beaucoup plus important, tous secteurs d'activité confondus, dans la province d'El Jadida (1 947 Habitants / Médecin dans la province contre 2 720 Habitants / Médecin à Safi).

Pour ce qui est de l'infrastructure sanitaire, le nombre d'habitants par lit au niveau de la province de Safi est inférieur au niveau national soit respectivement 885 et 1 175 habitants par lit. A l'inverse, au niveau de la province d'El Jadida, ce paramètre est de 1 501 habitants/lit.

Le nombre d'habitants par centre de santé rural, et le nombre d'habitants par dispensaire rural au niveau de la province de Safi sont largement supérieurs aux nombres enregistrés au niveau national.

Au niveau de la province d'El Jadida, un déficit important en centres urbains se fait sentir. Ce déficit est encore plus accentué en dispensaires ruraux surtout si l'on considère le caractère rural de cette province.

Tableau 51: Indicateurs relatifs à l'infrastructure sanitaire publique en 2013

Niveau géographique	Nombre d'habitants par :			
	Lits	Centre de santé urbain	Dispensaire Rural	Centre de santé rural Communal
Safi	885	36 722	165 250	31 476
El Jadida	1 501	91 000	182 000	30 333
Sidi Bennour	5 089	114 500	152 667	19 913
Yousseoufia	5 400	60 750	16 200	27 000
Région	1 529	61 471	139 333	27 143
Nation	1 175	42 061	44 169	25 789

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

7- ACTIVITES CULTURELLES ET LOISIRS

7-1- Infrastructures sportives

La région de Doukala-Abda dispose d'une infrastructure et des équipements sportifs qui sont moins importants par rapport à d'autres régions. En effet, elle est dotée de 21 terrains de football, soit 4,6% du parc national. Les terrains de Basket-ball sont au nombre de 3, ceux du hand-ball 3 (soit respectivement 1,6% et 2,6% du total national) en plus d'un terrain de Volley ball. La région dispose également de : 4 salles de sport, 4 piscines, 4 stades d'athlétisme en plus de 2 bases nautiques représentant plus de 33% de l'effectif national.

Tableau 52: Installations sportives de la région en 2011

	Foot ball	Basket ball	Volley ball	Hand ball	Stade d'Athlétisme	Salle de sport	Piscine	Base nautique
Safi	6	-	-	-	2	2	2	-
El Jadida	15	3	1	3	2	2	2	2
Région	21	3	1	3	4	4	4	2
Nation	455	181	129	116	75	103	66	6
Région/Nation (%)	4.6	1.6	0.8	2.6	5.3	3.8	6	33.3

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

(1): y compris les infrastructures appartenant aux collectivités locales.

7-2- Autres équipements

7-2-1- Foyers féminins

La région dispose de 14 foyers féminins soit 4,5% du total national. Durant l'année 2011-2012, le nombre de bénéficiaires des activités de rayonnement, des unités mobiles d'alphabétisation et de formation et des activités normales dans ces centres est de l'ordre de 2470.

Les foyers féminins dans la région de Doukala-Abda sont répartis quasi équitablement entre les provinces de la région, soit 4 à El Jadida, 3 à Safi, 3 à Sidi Bennour et 4 dans la province de Yousseoufia

Par ailleurs, durant l'année 2012-2013, la province de Safi a abrité 54% des bénéficiaires des activités de rayonnement, des unités mobiles d'alphabétisation et de formation et des activités normales. El Jadida quant à elle a participé à hauteur de 46%.

S'agissant de l'effectif des jardinières d'enfants dans la région, il a atteint 32 dont 41% se trouve dans la province de Safi.

TABLEAU 53: FOYERS FEMININS DE LA REGION EN 2012

	Nombre de bénéficiaires		Jardinières d'enfants (1)	Nombre de foyers
	Activités de rayonnement+UM	Activités normales (2)		
Safi	1 198	132	13	3
El Jadida	710	430	7	4
Sidi Bennour	-	-	8	3
Yousseoufia	-	-	4	4
Région	1 908	562	32	14
Nation	72 962	15 806	911	308
Région/Nation (%)	2,6	3,5	3,5	4,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

(1) : Titulaires et auxiliaires

(2) : Initiation professionnelle, alphabétisation, coopératives, micro-projets

7-2-2- Jardins d'enfants

La région Doukala-Abda comprend 18 jardins d'enfants qui se répartissent comme suit 7 à Safi, 8 à El Jadida, un à Sidi Bennour et 2 à Yousseoufia. Ces établissements accueillent 494 enfants bénéficiaires dans le cadre des activités institutionnelles et 1 506 pour les activités éducatives de rayonnement. La part des bénéficiaires de toutes activités confondues résidant dans la province de Safi est de 46%.

Tableau 54: Activités des jardins d'enfants en 2012

	Nombre d'établissements (1)	Jardinières d'enfants	Nombre de bénéficiaires	
			Activités Institutionnelles	Activités éducatives de rayonnement
Safi	7	10	109	818
El Jadida	8	21	255	475
Sidi Bennour	1	3	28	213
Yousseoufia	2	7	102	
Région	18	41	494	1 506
Nation	366	798	11 092	100 106
Région/Nation (%)	4,9	5,1	4,5	1,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

(1) : Il s'agit uniquement des jardins d'enfants sous tutelle du Département des Sports

7-2-3- Activités en faveur des jeunes

7-2-3-1- Maisons de jeunes

En 2012, les maisons de jeunes dans la région se chiffrent à 30, soit 5.4% du total national. La province de Safi, à elle seule, en abrite 36%.

Tableau 55: Activités des maisons de jeunes en 2012

	Nombre d'établissements	Nombre de participants		
		Activités Normales (1)	Activités de Rayonnement (2)	Total (1)+(2)
Safi	11	37 520	21 119	58 639
El Jadida	9	32 966	28 567	61 533
Sidi Bennour	5	27 582	23 182	50 764
Youssoufia	5	21 537	19 338	40 875
Région	30	119 605	92 206	211 811
Nation	557	2861608	2 190 923	5 052 531
Région/Nation (%)	5,4	4,2	4,2	4,2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Le nombre des participants aux activités normales et aux activités de rayonnement des maisons de jeunes de la région a augmenté en 2012 et a atteint 211 811 réparti entre les provinces de la région comme suit : 29% à El Jadida, 28% à Safi, 24% à Sidi Bennour et 19% dans la province de Youssoufia.

7-2-3-2- Centres d'accueil des jeunes

Les deux centres d'accueil qui sont situés à El Jadida et Azemmour ont une capacité de 80 lits. Ils représentent 4.1 % de la capacité nationale.

Tableau 56: Activités des centres d'accueil de la région en 2012

	Capacité	Nombre de visiteurs				
		2008	2009	2010	2011	2012
Azemmour	30	373	303	348		
El Jadida	50	1 756	1 796	296	766	894
Région	80	1 518	2099	644	766	894
Nation	1 930	28 279	26 522	22 552	19 838	22 263
Région/Nation (%)	4.1	5,4	7,9	2,9	3,9	4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Le nombre de visiteurs a subi d'importantes fluctuations entre 2008 et 2012. En effet, il a atteint un maximum de 1 518 visiteurs en 2008 contre seulement 894 visiteurs en 2011, ce qui représente respectivement 5.4% et 4% du total national.

7-2-3-3- Colonies de vacances

Les colonies de vacances constituent une action hautement bénéfique pour les jeunes. Les efforts déployés en matière d'organisation et de formation permettent leur épanouissement physique et psychique.

En termes d'activités des colonies de vacances dans la région, le nombre de participants (activités été) a diminué entre 2009 et 2011. Il est passé de 10 743 en 2009 à 7494 en 2011, soit 6.6% et 6% de l'effectif national pour s'établir à 7739 en 2012. La participation des jeunes dans ces colonies est plus importante dans la province d'El Jadida. En effet, sur la totalité des participants, 72% ont été aux colonies de vacances d'été organisées par cette province au titre de l'année 2012.

En somme, la participation des deux autres provinces de la région (Sidi Bennour et Youssoufia) dans ce domaine est très faible, des efforts restent à déployer pour assurer le rayonnement des activités culturelles dans l'ensemble des provinces de la région.

Tableau 57: Participants aux colonies de vacances (activités été) selon la province

Niveau géographique	2009	2010	2011	2012
Safi	995	762	1247	679
El Jadida	9 748	10 893	5 428	5 342
Sidi Bennour			819	788
Yousseoufia				930
Région	10 743	11 655	7494	7739
Nation	161 845	169 598	125 132	133 910
Région/Nation (%)	6.61	6.8	6	5,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

CHAPITRE 3 : SECTEURS PRODUCTIFS

1- AGRICULTURE

L'agriculture constitue une activité importante dans la région Doukala-Abda. Elle occupe en plus de la forêt et la pêche 55% de la population active régionale âgée de 15 ans et plus (selon l'Enquête nationale sur l'emploi 2012), et doit son développement à une morphologie naturelle variée et à la richesse des sols constitués principalement du :

* Tirs : Caractérisé par sa richesse en débris organiques ce qui explique sa fertilité. Il couvre la majeure partie de la plaine d'Abda et la grande plaine centrale des Doukala, c'est une partie privilégiée pour les cultures céréalières ;

- R'mel : Constitué de sable et de silex, il couvre toute la zone côtière de la région ;
- Hamri : Constitué d'argile, de silex et de sable. Il est moins fertile que les tirs mais constitue un important terrain de parcours dans les grandes plaines d'Ahmar.

La région des Doukala-Abda, fait partie de la zone d'action de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukala (ORMVAD) s'étend sur une superficie totale de 523.000 Ha répartie comme suit:

- Province de Sidi Bennour : 312.000 ha
- Province d'El Jadida : 204.000 ha
- Province de Safi : 7.000 ha

La répartition de la superficie totale de la zone d'action de l'ORMVAD se présente comme suit

Bour cultivable : 323.757 ha

Superficie irriguée par la grande hydraulique : 96.000 ha

Superficie irriguée par pompage en zone côtière : 8.243 ha

Parcours, forêt & incultes : 95.000 ha

Selon l'ORMVAD, la Superficie Agricole Utile de la région Doukala-Abda est estimée en 2010 à 428.000 Ha.

1-1- Secteur agricole

Les cultures pratiquées dans la région sont très diversifiées, il s'agit des céréales, des légumineuses, des cultures maraîchères, industrielles et des cultures fourragères.

1-1-1- Cultures régionales

1-1-1-1-Céréales

Durant la campagne agricole 2011-2012, La culture céréalière a occupé une superficie d'environ 740 900 hectares, soit 14,2% de la superficie nationale destinée à ce type de culture. La région Doukala-Abda a réalisé au terme de la campagne agricole 2011-2012 une production céréalière estimée à 6035,3 mille quintaux de céréales, soit 11,4% de la production nationale.

Il ressort de la répartition interprovinciale que la province d'El Jadida participe par 29% de la production céréalière régionale en quasi égalité avec la province de Safi (28%).

Tableau 58: superficie et Production de la culture céréalière au titre de la campagne agricole 2011-2012

Niveau géographique	Production (en 1000 qx)	Superficie (en 1000 ha)
Safi	1725,5	173,8
El Jadida	1775,5	188
Sidi Bennour	2534,3	204,2
Youssoufia	0	175
Région	6035,3	740,9
Nation	53011,9	5216,8
Région/Nation (en %)	11,4	14,2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Hormis le maïs, les rendements enregistrés au niveau régional pour les 3 autres espèces de céréales, avoisinent globalement les rendements à l'échelle de la nation.

Concernant la structure de la production, on relève que le maïs représente 7.8% de la production céréalière régionale alors qu'il ne constitue que 1.7% de la production céréalière nationale. Cette production demeure importante et représente environ 51.9% de la production nationale en maïs, ce qui a permis de qualifier la région comme maïsicole.

Du point de vue inter-provincial, le rendement pour chaque type céréalier dans la province de Safi est nettement inférieur à celui de la province d'El Jadida et Sidi Bennour, fait expliqué par l'irrigation d'un important périmètre des Doukala. Par contre, au niveau de la province de Safi, la prépondérance des terres bours fait que la production est fonction des aléas climatiques.

Tableau 59: Rendement et structure de la production par type de céréales au titre de la campagne agricole 2011-2012

Céréales	El Jadida		Safi		Sidi Bennour		Youssoufia		Région		Nation		Rég/Nat (%)
	Rendement (qx/ha)	Structure (%)											
Blé dur	13,1	15,7	12	22,9	13,9	42,4			11,6	29	11,8	22	15,4
Blé tendre	13,4	56,5	14,1	44	14	45,6			11,3	48,4	12,6	53,1	10,6
Maïs	5	11,3	4,9	7,8	27,3	5,2			6,4	7,8	7,6	1,7	51,9
Orge	5,7	16,5	7,3	25,3	4,3	6,7			3,5	14,9	6,3	23,2	7,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

1-1-1-2- Légumineuses

Durant la campagne agricole 2011-2012, la région Doukala-Abda a réalisé une production de 38800 quintaux de légumineuses, soit 1.4% de la production nationale, sur une superficie de 27000 ha équivalente à 6.9% de la superficie nationale destinée à ce type de culture.

La production des légumineuses dans la région est plus présente dans la province de Safi que celle d'El Jadida.

Tableau 60: Superficie et Production de la culture des légumineuses au titre de la campagne agricole 2011-2012

Niveau géographique	Production (en 1000 qx)	Superficie (en 1000 ha)
Safi	30	16,2
El Jadida	8,8	3,4
Sidi Bennour	-	3,8
Youssoufia	-	3,5
Région	38,8	27
Nation	2703,3	389,4
Région/Nation (en %)	1,4	6,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Cette production est dominée par les lentilles (respectivement 37%) et diffère selon les provinces de la région.

Les rendements enregistrés au niveau régional, toutes espèces confondues, sont en deçà des rendements à l'échelle de la nation à l'exception de la culture des lentilles qui marquent un rendement supérieur à celui enregistré au niveau national (8% contre 4 %) alors que le rendement de la production des pois-chiche avoisine celui enregistré au niveau national (6%) .

Par ailleurs, la production des lentilles au niveau de la région Doukala-Abda constitue une part très importante dans la production nationale avec un pourcentage de 15%.

1-1-1-3- Cultures industrielles

Pratiquée sur une superficie de 1300 Ha, la production régionale de la betterave à sucre en 2011-2012 a atteint 887 milliers de quintaux (soit 54% de la production nationale).

Tableau 61: Superficie et production de la culture de la betterave à sucre au titre de la campagne agricole 2011-2012

Niveau géographique	Production (en 1000 qx)	Superficie (en 1000 ha)
Safi	348,4	0,5
EL Jadida	537,2	0,8
Région	885,6	1,3
Nation	16266,7	28,9

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

1-1-1-4-Cultures Maraîchères

Les maraîchages sont de deux types : les maraîchages de saison et les primeurs. La culture maraîchère est pratiquée en zone irriguée et en bour.

Sur la bande côtière, la culture des primeurs est dominante et se fait en partie sous serre. Son irrigation se fait par pompage des eaux de la nappe phréatique. La pomme de terre et la tomate y sont les principales cultures. Par ailleurs, les oignons et les cucurbitacées sont cultivés en bour.

1-1-1-5- Cultures fourragères

Les principales cultures fourragères de la région sont la luzerne, le bersim, le médicago récemment introduit et l'orge fourragère, qui sont principalement cultivés dans les périmètres irrigués. Les rendements varient selon les zones et l'importance des précipitations.

1-1-1-6- Arboriculture

La plupart des sols de la région sont favorables à l'arboriculture. Mais, le manque ou l'insuffisance d'eau ne permet pas d'entreprendre partout les plantations fruitières. Par ailleurs, l'action négative des vents dominants provoque la chute des fleurs et diminue ainsi la production. Dans la province de Safi et Youssoufia, la production arboricole vient principalement de l'olivier, l'amandier, la vigne, les agrumes et le figuier alors que pour la province d'El Jadida ce sont les agrumes, le bananier et les figuiers qui prévalent. Par ailleurs la province de Youssoufia se distingue par une forte production des oliviers suivie des agrumes.

Tableau 62: Superficie et production arboricole au titre de la campagne agricole 2011-2012

Espèces	Youssoufia		Safi		El Jadida et Sidi Bennour	
	Superficie (en Ha)	Production (en Qx)	Superficie (en Ha)	Production (en Qx)	Superficie (en Ha)	Production (en Qx)
Olivier	1420	7100	12200	120000	0	0
Amandier	171	1000	300	200	0	0
Pommier	2	0.4	3	40	0	0
Abricotier	4,5	40	2	15	0	0
Grenadier	8,5	50	2	20	58	5700
Agrume	225	67500	13	80	50	12 000
Vigne	6,5	65	1020	1600	92	8740
Figuier	40,5	850	1390	50000	384	23 600
Bananier	0	0	0	0	80	28000
Avocatier	0	0	0	0	60	5 400
autres	141,5	8730	0	0

Source : Directions Provinciales de l'Agriculture

1-1-2- Irrigation dans la région

Le secteur agricole dans la région reste dominé par le mode de production extensive en bour, mais la création d'un périmètre irrigué dans la province d'El Jadida, au départ, a favorisé l'intensification des cultures, de l'élevage et de l'utilisation des moyens de production modernes. Conscients de l'intérêt que revêt ce secteur, les pouvoirs publics ont réalisé d'importants programmes d'équipements visant d'une part à réduire les effets négatifs des aléas climatiques et assurer d'autre part une amélioration des revenus de la population rurale.

En 2010, l'aménagement des plaines des Doukala-Abda a permis d'assurer l'irrigation de 96.000 Ha répartis entre deux périmètres et trois provinces:

- Périmètre Bas Service : 61.000 Ha
 - Province d'El Jadida : 18.000 ha (30%)
 - Province de Sidi Bennour : 39.800 ha (65%)
 - Province de Safi : 3.200 ha (5%)
- Périmètre Haut Service : 35.000 Ha (1ère & 2ème tranches)
 - Province d'El Jadida : 1.700 ha (5%)
 - Province de Sidi Bennour : 29.500 ha (84%)

- Province de Safi : 3.800 ha (11%)

Le périmètre des Abda-Doukala est irrigué à partir des ressources en eau du bassin versant de l'Oued Oum Er-Rbia, stockées dans la réserve du complexe d'Al Massira –Al Hansali (Capacité de 3540 Millions m³) et reprises au niveau du barrage d'Imfout.

1-2- Secteur forestier

Les formations forestières naturelles dans la région Doukala-Abda s'étendent sur 3.380 ha, dont 350 ha d'arganier et 3.030 ha des essences secondaires.

Dans le cadre de la restauration des parcours collectifs et la fixation des dunes côtières, des périmètres de reboisements et d'amélioration pastorale ont été créés sur une superficie totale de 40.000 ha, à base de résineux, des eucalyptus et d'autres espèces feuillus.

Par ailleurs, la région englobe cinq Sites d'intérêt biologique et écologique (SIBE), terrestres ou littoraux, dont la réserve de la gazelle Dorcas de Sidi Chiker qui couvre une superficie de 2000 ha.

A l'issue de la campagne 2011-2012, la superficie reboisée dans la région de Doukala-Abda s'étend sur 39 369 Ha dans la région soit 6% de la superficie nationale des reboisements.

Concernant les forêts naturelles, elles occupent une superficie de 8 370 Ha. Les essences résineuses naturelles quant à elles occupent 1 860 ha. Il est à noter que les essences forestières naturelles sont concentrées en totalité dans la province de Safi.

En ce qui concerne les essences feuillues naturelles, elles se composent principalement d'arganier qui occupe une superficie de 8 370 ha au Sud de la province de Safi (soit 0,3% de la superficie des essences feuillues naturelles du pays).

Tableau 63: Superficies forestières (en Ha)

Niveau géographique	Superficies des reboisements existants à l'issue de la campagne 2011-2012	Superficies reboisées provisoires 2011-2012	Essences forestières naturelles (année 2011)		
			feuillues naturelles	Autres	Résineuses naturelles
Safi	14 129		8 370	520	1 860
El Jadida	25 240	344	-	-	-
Région	39 369	344	8 370	520	1 860
Nation	665 106	45 237	2 827 680	1 393 900	1 129 480
Région/Nation (%)	5,9	0,8	0,29	0,03	0,16

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Les formations forestières naturelles dans la région Doukala-Abda restent insignifiantes, en voie de conséquence les superficies reboisées doivent s'élargir pour atteindre un niveau satisfaisant afin de pouvoir améliorer les rendements écologiques, pastoraux et économiques de la forêt au sein de la région.

1-3- Elevage

Le développement de l'élevage dans la région reste quasiment tributaire des aléas climatiques. En effet, les conséquences néfastes des sécheresses répétées et successives qui ont frappé le Maroc en général, sont nettement ressenties en dépit des grands efforts déployés par l'Etat au profit des populations touchées afin d'atténuer, au maximum ces effets.

Si l'élevage est encore extensif dans la partie bour de la région, il devient de plus en plus intensif et amélioré au niveau du périmètre irrigué.

Par rapport à l'ensemble de la nation, la région Doukala-Abda dispose de 12% des bovins, 8.2% des ovins et 0.8% des caprins.

L'effectif des caprins est négligeable par rapport à l'effectif national, par contre celui des bovins est d'un assez bon niveau.

S'agissant de la répartition inter-provinciale, on constate que la province d'El Jadida compte, à elle seule, 72 % des bovins de la région. Quant au cheptel ovin, il se concentre en majeure partie dans la province de Safi (55%) et ce grâce aux vastes parcours des plateaux d'Ahmar. Il en est de même pour les caprins (87% des caprins de la région se trouve dans cette province).

Tableau 64: Effectif du cheptel en milliers de têtes pour l'année 2012

Niveau géographique	Caprins	Ovins	Bovins
Safi	42	858,3	107,9
El Jadida	6,1	712,7	272,3
Région	48,1	1 571,0	380,2
Nation	6 189,8	19 097,5	1 305,2
Région/Nation (En%)	0,8	8,2	29

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

La région de Doukala-Abda comptait 380 200 bovins en 2012, soit près de 29% de l'effectif dont dispose le Royaume. La part revenant aux races améliorées est de 11%.

La province d'El Jadida se distingue par sa part du cheptel amélioré qui a atteint 78% de l'effectif global des bovins importés de la région, on note que la totalité des bovins de cette province est d'une race améliorée. Cette proportion s'explique par la modernisation des méthodes d'élevage pratiquées et la culture fourragère développée sur le périmètre irrigué.

Concernant la province de Safi, la part du cheptel amélioré ne représente que 28% de l'effectif provincial des bovins. Ceci est tributaire des méthodes d'élevage encore traditionnelles dans cette province.

Tableau 65: Effectif des bovins par race en milliers de têtes pour l'année 2012

Niveau géographique	Améliorées	Locales	Total
Safi	77,3	30,6	107,9
El Jadida	270,1	2,1	272,3
Région	347,4	32,8	380,2
Nation	3 178,8	1 873,6	1 305,2
R/N (en%)	10,9	1,7	29,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

2- PECHE MARITIME

En assurant les besoins alimentaires pour une large couche de la population, en créant des opportunités d'emploi et en générant des entrées de devises par le biais de l'exportation d'une partie du produit poissonnier frais ou en conserve, la pêche occupe une place de choix dans l'économie

régionale. Cependant, elle demeure confrontée depuis plusieurs années à de nombreuses contraintes notamment la régression continue des captures.

Le redressement de ce secteur passera nécessairement par une reprise importante de l'investissement en équipement. De même, l'expansion de l'activité de la construction navale déjà installée à la ville de Safi peut servir comme créneau porteur pour cette activité qui avait placé la ville de Safi au rang de 1^{ère} capitale mondiale de la sardine.

La région dispose de 4 ports de pêche :

- Safi ;
- El Jadida ;
- Jorf Lasfar ;
- Souiria Kdima.

La région de Doukala-Abda est connue par la diversité de ses richesses halieutiques, à la fois pélagique et benthique. Elle constitue le prolongement des principales zones d'abondance des nourriceries et des zones de fraie de l'anchois et connaît une abondance de la sardine pendant la saison d'automne qui migre pour des besoins de reproduction et en raison de l'affaiblissement de l'upwelling dans la zone centrale. Par ailleurs, la région se caractérise au niveau d'El Jadida par le prolongement de la zone de distribution de la crevette rose, rencontrée entre Larache et El Jadida, et de l'une des zones de distribution de la sardine (Cap Spartel - El Jadida).

Le littoral de la région offre de grandes potentialités pour le développement des activités socio économiques, notamment la pêche et l'aquaculture (ostréiculture).

Au niveau des lagunes d'Oualidia et de Sidi Moussa, l'interruption du cordon dunaire côtier permet une large pénétration des eaux de mer, qui s'effectue pratiquement en deux cycles de marée : pendant le flot, les lagunes se remplissent entièrement, alors qu'au jusant, seuls les chenaux subtidiaux restent en eau. Des apports en eau douce (ou saumâtre) dans ces lagunes sont assurés par plusieurs résurgences de la nappe plio-quadernaire situées le long de la rive continentale ; un ruisseau semi-permanent alimente également la partie nord de la lagune de Oualidia.

2-1- Secteur de la pêche

Deux sortes de pêche sont pratiquées dans la région :

- Pêche démersale, considérée comme activité principale des pêcheurs ;
- Pêche des espèces pélagiques, dite aussi industrielle.

2-1-1- Pêche démersale ou benthique

La pêche benthique est pratiquée par des chalutiers côtiers ou des palangriers, soit par une flottille de canots dite "Flouka". Ainsi on distingue la pêche au chalut, filet maillant de fond, filet droit de surface, filet trémail et palangre. Les principales espèces capturées sont : le merlu, le pageot, le Grondin.

2-1-2- Pêche industrielle

Pratiquée principalement par des sardiniers, la pêche industrielle tire son nom de la destination des produits de capture qui constituent la matière première principale des fabriques de conserve. Ces produits sont principalement la sardine, le Thon, les maquereaux, et les anchois.

2-2- Apports de pêche

Tableau 66: Evolution des quantités de débarquements des produits de la pêche côtière par port (en tonnes)

Port	2008	2009	2010	2011	2012
Safi	16 017	18 840	31 038	23 236	32 920
El Jadida	2 265	2 044	2 752	3 207	3 571
Souiria Kdima	1 074	1 455	949	787	1 007
Jorf lasfar	3 563	4 987	5 995	11 034	10 303
Région	22 919	27 326	40 734	38 264	47 801

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

En termes de volume, et durant la période 2008-2012, les débarquements des produits de la pêche de la région ont subi de grandes fluctuations d'une année à une autre. En effet, après avoir dépassé les 39.000 tonnes en 2006, les débarquements vont chuter d'une manière spectaculaire entre 2007 et 2008 (soit 22 919 tonnes en 2008) pour atteindre 27326 en 2009. En 2010, les quantités de débarquements des produits de pêche côtière ont continué à augmenter et ont enregistré un pic estimé à plus de 40 700 tonnes pour s'établir à 47 801 tonnes en 2012.

Le port de Safi abrite l'essentiel des débarquements des produits de la pêche de la région. En effet son apport a fluctué durant la période 2008-2012 entre un maximum de 76% en 2010 et un minimum de 60% en 2011. En 2012, le port de Safi a participé avec 69% des captures régionales de la pêche côtière.

Malgré la chute observée entre 2006 et 2007 en termes de volume de captures, les débarquements des produits de la pêche côtière ont atteint leur plus haute valeur en 2012, soit 344 842 mille dirhams. Par contre, la plus basse valeur, soit 204 372 mille dirhams, a été enregistrée durant l'année 2008.

Tableau 67: Evolution des valeurs de débarquements des produits de la pêche côtière par port (en milliers de Dh)

Port	2008	2009	2010	2011	2012
Safi	127 100	166 676	178 033	182 803	213 364
El Jadida	13 410	22 596	29 819	29 835	29 015
Souiria Kdima	31 222	38 749	27 095	29 088	33 915
Jorf lasfar	32 640	50 320	46 295	68 897	68 548
Région	204 372	278 341	281 242	310 623	344 842

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

2-2-1- Apport en poissons industriels

La sardine est la principale espèce de poissons industriels au niveau de la région. Elle constitue 76% des captures régionales contre 60% au niveau du Royaume. La région contribue avec une part de 3 % dans le produit sardinier national.

A l'échelle interprovinciale, la province de Safi détient 85% des captures, en termes de valeur, avec une part qui dépasse les 90% pour les sardines et les chinchards.

Au sein des espèces industrielles, le thon et les anchois apportent les valeurs les plus faibles, ils représentent respectivement 0.01% et 0.7% de la valeur de la production régionale.

Tableau 68: Valeur, en milliers de dirhams, des captures de poissons industriels, en 2008, par espèce (Poissons pélagiques)

Port	Thon	Sardines	Chinchard	Maquereaux	Anchois
Safi	2	25 503	1 456	3 824	258
El Jadida	1	2 506	139	2 224	-
Région	3	28 009	1 595	6 048	258
Nation	6 547	891 454	120 771	104 416	116 671
R/N (en %)	0,05	3,14	1,32	5,79	0,22

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

2-2-2- Apport en poissons blancs et invertébrés benthiques

Le port de Safi détient la part la plus élevée de captures de poissons blancs et invertébrés benthiques avec 3009 tonnes soit 90 % de la prise régionale.

Concernant les crustacés, le port de Safi détient presque 98% des captures régionales. Par ailleurs, le port d'El Jadida ne participe qu'à l'ordre de 10% de la totalité des captures régionales.

Tableau 69: Quantité, en tonnes, des captures de la pêche côtière, en 2008, selon les ports et l'espèce (Poissons blancs et invertébrés benthiques)

Niveau géographique	POISSON BLANC				Crustacés
	Merlu	Grondin	Pageot	Autres espèces	
Safi	84	39	13	1 435	40
El Jadida	47	-	3	147	1
Région	131	39	16	1 582	41
Nation	3 415	2 391	510	73 323	5 501
R/N (%)	3,8	1,6	3,1	2,2	0,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

A l'échelle nationale, la région Doukala-Abda participe respectivement à 3.8%, 0.7%, 1.6%, 4.2% et 3.1% de la totalité des captures de merlu, de crustacés, de grondin, de céphalopodes et de pageot. La province de Safi produit une grande part de captures de céphalopodes (91%) pour une valeur de 41119 milles dirhams.

La valeur apportée par les crustacés au niveau régional en 2008, a été de 1390 mille dirhams dont 98.5 % revient à Safi.

Tableau 70: Valeur, en tonnes, des captures de la pêche côtière, en 2008, selon les ports et l'espèce (Poissons blancs et invertébrés benthiques)

Port	POISSON BLANC				Crustacés
	Merlu	Grondin	Pageot	Autres espèces	
Safi	2 650	431	949	49 108	1 369
El Jadida	1 328	4	96	2 470	21
Région	3 978	435	1 045	51 578	1 390
Nation	101 998	20 738	32 619	976 911	211 571
R/N (%)	3,9	2,1	3,2	5,3	0,7

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

2-3- Destination des apports de pêche

L'essentiel du produit de la pêche côtière est destiné à la consommation locale soit 79% des apports de pêche au niveau de la région. Le reste est, totalement, orienté vers les conserves.

La totalité des apports de pêche du port d'El Jadida, Jorf Lasfar et de Souiria Kdima sont destinés à la consommation locale. Par ailleurs, 70% des apports de pêche du port de Safi sont destinés à la consommation locale.

TABLEAU 71: DESTINATION DU PRODUIT DE LA PECHE COTIERE, EN TONNES, PAR PORT EN 2008

Port	Consommation locale	Congélation	Conserves	Sous-produits	Total
Safi	11 125	-	4 892	-	16 017
El Jadida	2 265	-	-	-	2 265
Jorf Lasfar	3 563	-	-	-	3 563
Souiria Kdima	1 074	-	-	-	1 074
Région	18 027	0	4 892	0	22 919

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

3- INDUSTRIE

De par sa position géographique privilégiée sur la côte atlantique, ses potentialités agricoles, piscicoles, halieutiques et touristiques, la région Doukala-Abda se doit d'être le deuxième pôle industriel après la région de Chaouia-Ouadigha. L'activité industrielle dans cette région a la particularité d'être fortement ouverte à l'international d'où le volume des exportations qui contribue fortement à la création de richesse.

En effet, le tissu industriel de la région est diversifié. Il est dominé par les industries chimiques et para-chimiques. Il importe, également, de souligner l'existence d'industries légères pour satisfaire les besoins de la consommation. Il s'agit essentiellement des conserveries de poissons concentrées à Safi en plus d'autres unités du secteur agro-alimentaire non moins importantes installées à El Jadida. Et une prolifération de petites et moyennes entreprises (PME) dans le tissu industriel régional opérant dans divers secteurs tels que : textile, cuir, BTP et électronique.

Tous ces facteurs ont contribué à préciser la vocation industrielle de la région Doukala-Abda. Ainsi 109 unités opèrent dans le domaine agro-alimentaire ; les activités les plus répandus sont : le travail des grains, la conserve du poisson, l'industrie du sucre, la confiserie, l'industrie du lait, et les conserves végétales (câpres, olives, tomates, confitures), farine lactée, café soluble, levure, sel, glace hydrique, huile d'olive et autres produits culinaires.

Environ 71 entreprises représentant le secteur des industries chimiques et para-chimiques ; les produits concerné par ce secteur sont : Phosphates, T.S.P en vrac, M.A.P en vrac, gypse, zinc, Plomb, cuivre, barytine en vrac, manganèse, ciment en sacs, papier abrasif, pâte de palissage, articles en bois ou vannerie, articles en caoutchouc ou plastique, produits issus des minéraux, papier carton et imprimerie ainsi que des produits pharmaceutiques.

3-1- Principales grandeurs industrielles de la région

Le nombre d'entreprises opérant dans la région s'élève à 292 soit 3.6% des unités à l'échelle de la nation. Ces unités ne sont pas équitablement réparties dans les provinces de la région (59.6% à El

Jadida contre 40.4% à Safi). L'ensemble de ces établissements emploie près de 20 284 personnes permanentes dont 56.5% dans la province d'El Jadida.

Les unités industrielles de la région ont consacré 3720,584 millions de dirhams de salaires, soit 6.3% du chiffre d'affaires réalisé par ces unités en 2012, qui est de l'ordre de 58347,358 millions de dirhams.

La production industrielle régionale est évaluée à près de 59893,584 millions de dirhams, soit 15.4% de la production industrielle nationale. La part produite par la province d'El Jadida est estimée à 62.2%. Cette production est destinée à 61.9% à l'exportation notamment des produits de l'industrie chimique.

Tableau 72: Principales grandeurs industrielles de la région, en 2011

Niveau géographique	Investissements en 10 ³ DH	Frais de personnel en 10 ³ DH	Exportation en 10 ³ DH	Production en 10 ³ DH	Chiffre d'affaires en 10 ³ DH	Nombre d'établissements
Safi	2 265 339	1 996 329	15 959 997	22 583 731	36 690 077	118
El Jadida	2 487 750	1 724 255	23 091 205	37 309 853	21 657 281	174
Région	4 753 089	3 720 584	39 051 202	59 893 584	58 347 358	292
Nation	26 175 680	35 357 596	108 653 441	387 673 369	419 022 039	8 018
Région/Nation (%)	18,2	10,5	35,9	15,4	13,9	3,6

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Les exportations industrielles au niveau de la région représentent 35.9% des exportations industrielles à l'échelle de la nation.

La valeur des investissements de la région s'élève à 4 753 089 millions de dirhams, soit 18.2% du total national. La part revenant à la province d'El Jadida est de l'ordre de 52%. En termes de valeur ajouté, la région Doukala-Abda a réalisé au cours de l'année 2011 une valeur estimée à 11 089 167 millions de dirhams, soit 5.6% de la valeur nationale.

3-2- Grandeurs économiques par grands secteurs

L'activité du secteur industriel dans la région sera examinée, ci-après, par secteur à travers quelques grandeurs économiques tirées des résultats de l'enquête réalisée annuellement par le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

3-2-1- la production industrielle

La production industrielle de la région s'est établie en 2012 à près de 57 023 013 millions de dirhams, la contribution de la province d'El Jadida dans cette production est plus importante que celle de Safi avec 71%.

Analysée par secteur d'activité, nous constatons la prédominance du secteur des industries chimiques et para-chimiques qui ont contribué pour une part de 80% à la production totale de la région suivi du secteur des industries agro-alimentaires avec 13%. Quant aux industries électriques et électroniques, industries métalliques & mécaniques et les industries textiles & du cuir elles ne représentent qu'une part insignifiante de cette production.

Tableau 73: Production industrielle de la région, en millions de dirhams, par secteur et par province en 2012

Secteur	Safi et Youssoufia	Sidi Bennour	El Jadida	Total
Industrie agro-alimentaire	2167380	2555	5373934	7543869
Industrie chimique et parachimique	14049398	-	31545582	45594980
Industries électriques et électroniques	-	-	88142	88142
Industrie mécanique et métallurgiques	10559	440	3170152	3181151
Industrie textiles et de cuir	1851	612	612408	614871
Total	16229188	3607	40790218	57023013

Source: Délégations provinciales de l'Industrie et du Commerce

3-2-2- les exportations industrielles

Le tissu industriel de la région est fortement ouvert à l'international car, plus de 66% de sa production industrielle, soit près de 37 746 764 millions de dirhams a été écoulée vers l'étranger en 2012. La province d'El Jadida y contribue pour une part de 66%.

La plus grande partie des exportations, soit 95%, est réalisée par le secteur des industries chimiques et para-chimiques suivi du secteur des industries agro-alimentaires pour une part de 5%.

Tableau 74: Exportations industrielles de la région, en millions de dirhams, par secteur et par province en 2012

Secteur	Safi et Youssoufia	Sidi Bennour	El Jadida	Total
Industrie agro-alimentaire	1 250 325	-	668 457	1 918 782
Industrie textiles et de cuir	26	-	68 962	68 988
Industrie chimique et parachimique	11 394 934	-	24 356 106	35 751 040
Industrie mécanique et métallurgiques	-	-	7 954	7 954
Industries électriques et électroniques	-	-	0	0
Total	12 645 285	-	25 101 479	37 746 764

Source : Délégations Provinciales du Commerce et de l'Industrie

3-2-3- les investissements industriels

Les investissements industriels de la région ont atteint en 2012 un chiffre de 4701743 millions de dirhams, réalisés en grande partie par le secteur des industries chimiques et para-chimiques pour une part de 92.5%.

Tableau 75: les investissements industriels de la région, en millions de dirhams, par secteur et par province en 2012

Secteur	Safi et Youssoufia	Sidi Bennour	El Jadida	Total
Industrie agro-alimentaire	84756	-	157497	242253
Industrie chimique et parachimique	1585653	-	2761202	4346855
Industries électriques et électroniques	-	-	1532	1532
Industrie mécanique et métallurgiques	-	2	86684	86686
Industrie textiles et de cuir	-	-	24417	24417
Total	1670409	2	3031332	4701743

Source : Délégations Provinciales du Commerce et de l'Industrie

3-2-4- le chiffre d'affaires industriel

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2012 s'est estimé à près de 59 624 652 millions de dirhams. Sa répartition révèle une prédominance du secteur des industries chimiques et para-chimiques pour une part de 80% suivi par les secteurs de l'industrie agro-alimentaire et celui des industries mécaniques et métallurgiques, soit respectivement, pour une part de 13% et 5.4%.

Tableau 76: le chiffre d'affaires industriel de la région, en millions de dirhams, par secteur et par province en 2012

Secteur	Safi et Youssoufia	El Jadida et Sidi Bennour	Total
Industrie agro-alimentaire	2119550	5706998	7826548
Industrie textiles et de cuir	1536	584356	585892
Industrie chimique et parachimique	14350167	33 547 651	47897818
Industrie mécanique et métallurgiques	10 559	3 215 134	3225693
Industries électriques et électroniques	-	88 701	88701
Total	16481812	43 142 840	59 624 652

Source : Délégations Provinciales du Commerce et de l'Industrie

3-2-5- la valeur ajoutée industrielle

En termes de création de la richesse, les industries de transformation de la région ont dégagé 10 413 407 millions de dirhams en valeur ajoutée, cette performance a été générée principalement avec une part de 81% par le secteur des industries chimiques et para-chimiques, 13.3% par le secteur des industries agro-alimentaires, et 4% par le secteur des Industries mécaniques et métallurgiques.

Tableau 77: la valeur ajoutée industrielle de la région, en millions de dirhams, par secteur et par province en 2012

Secteur	Safi et Youssoufia	Sidi Bennour	El Jadida	Total
Industrie agro-alimentaire	400 554	1 246	986 612	1 388 412
Industrie textiles et de cuir	382		165 176	165 858
Industrie chimique et parachimique	3 279 920	-	5 132 483	8 412 403
Industrie mécanique et métallurgiques	4 450	48	427 713	432 211
Industries électriques et électroniques	-	-	14 523	14 523
Total	3 685 306	1 594	6 726 507	10 413 407

Source: Délégations provinciales de l'Industrie et du Commerce

4- ARTISANAT

Le secteur de l'artisanat constitue un pilier important de l'économie régionale, il joue un rôle non négligeable dans l'emploi et il constitue une source de devises pour le pays. Dans la région, ce secteur se distingue par sa qualité et sa diversité, ceci est dû principalement aux activités de la poterie qui caractérisent la région non seulement au niveau national mais également au niveau international. En plus des talents des autochtones, le secteur de poterie jouit de la qualité, l'abondance, ainsi que la proximité de la matière première des lieux de traitement ce qui lui assure une évolution continue.

Pour agir sur les coûts de production, les artisans ont été encouragés à se regrouper en coopératives. En 2011, 58 coopératives artisanales sont opérationnelles dans la région Doukala-Abda (27 à Safi et Youssoufia et 31 se trouvent à El Jadida et Sidi Bennour). Ces établissements bénéficient de l'assistance des pouvoirs publics. Le nombre d'adhérents s'élève à 830 individus, soit 388 à Safi et Youssoufia et 442 adhérents à El Jadida et Sidi Bennour. Au niveau de la province de Safi, le nombre d'adhérents le plus élevé revient au secteur de la poterie, soit (173).

En 2011, le nombre de coopératives dans la région s'est élevé à 810 soit 9% de la part nationale avec 42 779 adhérents.

Le cadre associatif constitue la forme d'action collective la plus commode et la plus facile à mettre en œuvre, offrant de larges possibilités d'implication des artisans dans la concrétisation des

programmes de développement. De ce fait, des efforts ont été déployés pour inciter les artisans à se regrouper en associations, et à dialoguer avec l'administration sur des sujets concernant le devenir de leur métier.

En 2011, le nombre d'associations dans les provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour est de (17) regroupant (451) adhérents dans différents métiers : la coiffure, la couture traditionnelle, la céramique, la menuiserie, ... etc.

TABLEAU 78: LISTE DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES AUX PROVINCES D'EL JADIDA-ET DE SIDI BENNOUR EN 2011

N°	Dénomination	Branche d'activités	Lieu	Nombre d'adhérents
1	Association Elbrija Coiffure	Coiffure	El Jadida	31
2	Association Propriétaires des hamamat wa rachachat	Hamam	El Jadida	24
3	Association Elbrija Couture	Couture Traditionnelle	Sidi Bennour	56
4	Association Professionnelle en Plomberie	Plomberie-Electricité	El Jadida	23
5	Association Annasr	Menuiserie	Azemour	9
6	Association Aqadi Iyyad		El Jadida	10
7	Association Professionnelle en Ferronnerie	Ferronnerie	El Jadida	9
8	Association Troisième génération	Coiffure	El Jadida	7
9	Association Plomberie Electricité	Plomberie-Electricité	Sidi Ismail	23
10	Association Plomberie Electricité	Plomberie-Electricité	Ouled Fraj	32
11	Association Annahda	Couture Traditionnelle	Ouled Ahsin	39
12	Association Alfakharin	Céramique	Ouled Ahsin	41
13	Association Oum rabbie	Couture Traditionnelle	Azemour	11
14	Association Almanar	Maconnerie	El Jadida	9
15	Association Alhadaf	Platrerie	El Jadida	9
16	Association Annour	Couture Traditionnelle	El Jadida	68
17	Association Alfirdaous	Céramique	Hchlafa	50
Total				451

Source : Délégation Provinciale de l'Artisanat d'El Jadida

Tableau 79: Nombre des Coopératives, Adhérents et Artisans inscrits à la chambre en 2012

Métiers	Sidi Bennour			El Jadida		
	Nombre de Coopératives	Nombre d'adhérents	Artisans inscrits à la chambre	Nombre de Coopératives	Nombre d'adhérents	Artisans inscrits à la chambre
Maçonnerie	0	0	11	0	0	19
Menuiserie	0	0	38	0	0	76
Tapiserie	0	0	0	0	0	1
Tissage	1	7	0	0	0	4
Tricoterie-broderie	1	9	178	0	0	5
Tailleur traditionnel	0	0	0	1	7	476
Cordonnerie	0	0	0	0	0	0
Forgeron	0	0	24	0	0	6
Zelligeurs	0	0	0	0	0	0
Sculpteur sur plâtre	0	0	0	0	0	0
Poterie	0	0	39	0	0	3
Coiffure	0	0	7	0	0	93
Babochiers	0	0	0	0	0	0
Tailleur moderne	0	0	1	0	0	9
Plomberie	0	0	1	0	0	13
plâtrerie	0	0	18	0	0	17
Bijouterie	0	0	0	0	0	3
mosaique	0	0	0	0	0	2
Four	0	0	0	0	0	0
Fabrication de choux	0	0	0	0	0	0
Patissier traditionnel	0	0	0	0	0	26
Photographe	0	0	0	0	0	3
Coopartin	0	0	0	0	0	0
Divers	0	0	60	0	0	123

Source: Délégations Provinciales de l'Artisanat.

En revanche, le nombre des associations professionnelles opérationnelles dans le secteur de l'Artisanat dans les provinces de Safi et Youssoufia s'élève à 24 associations regroupant 323 adhérents opérant dans différentes branches d'activité : tissage, céramique, coiffure, etc.

TABLEAU 80: LISTE DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES AUX PROVINCES DE SAFI-ET DE YOUSSEUFIA EN 2011

	Nom association	Branche d'activité	Lieu
1	Association IBDAE	Céramique	Safi
2	Association ALMOLTAQA	Activités multiples	Safi
3	Association ATYAN	Céramique	Safi
4	Association AL AMAL	Tissage	Safi
5	Association FAMO KOFTAN MAROCAIN	Tailleur traditionnel	Safi
6	Association AL WAFAE	Céramique	Safi
7	Association FEMMES MESFIOUI	Tissage	Safi
8	Association ENNAHDA	Activités multiples	Beddouza
9	Association AMAL	Tissage	Safi
10	Association les coiffeurs	Coiffure	Safi
11	Association Al fan rafie pour la couture traditionnelle	Couture traditionnelle	Safi
12	Association Atlasia linijara	Menuiserie	Safi
13	Association Tadamon ltaI alkhazaf	Céramique	Safi
14	Association Abnaa lamaalmin khazafiyin	Céramique	Safi
15	Association Anasr lilihidada	Ferronnerie	Safi
16	Association Hadbat chaaba	Céramique	Safi
17	Association Al wafi	Céramique	Safi
18	Association Assala	Céramique	Safi
19	Association Alwafae	Céramique	Safi
20	Association Alhayat arriadia	Divers	Safi
21	Association Anohod	Céramique	Safi
22	Association Annour	Céramique	Dar sikar
23	Association Gzoula	Divers	Gzoula
24	Association Tadamon Alhirafiyin	Divers	Safi

Source : Délégation Provinciale de l'Artisanat de Safi

Tableau 81: NOMBRE DES COOPERATIVES, ADHERENTS ET ARTISANS INSCRITS A LA CHAMBRE EN 2012

Métiers	Safi		Youssoufia	
	Nombre de Coopératives	Nombre d'adhérents	Nombre de Coopératives	Nombre d'adhérents
Maçonnerie	0	0	1	9
Menuiserie	1	7	1	7
Tapisserie	4	43	0	0
Tissage	0	0	1	13
Tricoterie-broderie	0	0	0	0
Tailleur traditionnel	1	9	1	7
Cordonnerie	0	0	0	0
Forgeron	2	45	2	26
Zelligeurs	0	0	0	0
Sculpteur sur platre	0	0	0	0
Poterie	4	54	0	0
Coiffure	0	0	0	0
Babochiers	0	0	0	0
Tailleur moderne	0	0	0	0
Plomberie	0	0	0	0
plâtrerie	1	7	0	0
Bijouterie	0	0	0	0
Four	0	0	0	0
Fabrication de choux	0	0	0	0
Patissier traditionnel	4	28	1	20
Photographe	0	0	0	0
Coopartin	0	0	0	0
Divers	0	0	0	0

Source: Délégations Provinciales de l'Artisanat

5- TOURISME

Vu les répercussions économiques positives du tourisme sur les autres activités économiques, les fonds financiers qu'il procure et les emplois qu'il crée, l'Etat a toujours mis à la disposition des promoteurs touristiques des avantages considérables en vue de promouvoir ce secteur. En effet, des efforts et des actions importantes ont été entrepris par l'administration afin de mettre en place une infrastructure saillante aux normes internationales.

La région dispose d'importants atouts naturels et d'un patrimoine culturel diversifié. Elle possède des monuments historiques et plusieurs sites tout au long de la côte ce qui lui permet d'être un pôle d'attraction pour l'investissement touristique.

5-1- Potentialités de la région

● Province de Safi

La province de Safi est riche par ses monuments historiques notamment :

- Les Remparts qui contournent l'ancienne ville "la Médina" ;
- Dar Sultane qui date du XVIème siècle ;
- L'église portugaise qui est une ancienne cathédrale construite par les portugais en 1519 ;
- Le Minaret de la médina ;
- Le Château de Mer, forteresse édifiée par les Portugais en 1523, démolie en grande partie depuis cette date et fût restaurée, il se considère comme étant le seul témoin de l'art Emmanuelin ;
- Les sites d'intérêts touristiques tels que : la corniche Sidi Bouzid, le Jorf, la Kasbah Hmidouch, la réserve de gazelles et Igoud ;
- Les sites balnéaires à savoir : la plage Lalla Fatna, le Cap Beddouza et la plage Souiria Kdima qui constitue aujourd'hui un centre balnéaire doté de toutes les infrastructures nécessaires permettant aux estivants de passer leurs vacances dans cette plage apte à la natation, le ski nautique, la pêche à la ligne.

Par ailleurs, la province bénéficie d'un autre produit touristique: le tourisme spéléologique, qui consiste en la valorisation de nombreuses grottes disséminées à travers son territoire, à savoir Ghar Gorani et Charkarkar. La province de Safi fût également le premier centre africain de poterie, les médailles d'or obtenues témoignent de la valeur historique de la poterie Safiote. Cet art artisanal joue un rôle primordial dans l'attraction des touristes des quatre coins du monde.

● Province d'El Jadida

La province recèle d'importantes potentialités touristiques. Elle dispose d'un littoral de 150 km de long, offrant une série de plages vierges, de stations balnéaires attirant chaque année un nombre croissant d'estivants. Parmi ses sites touristiques on cite :

- La plage de Haouzia qui s'étend de l'embouchure de Oued Oum Rbia j'usqu'à la ville d'El Jadida ;
- Les plages d'El Jadida ville qui s'étendent sur 3 km;
- La plage de Sidi Bouzid, située dans la commune Moulay Abdellah à 3 km au sud d'El Jadida et qui s'étend sur 2 km ;
- La plage de Sidi Abed, située à 27 km de Moulay Abdellah et qui constitue une station estivale très appréciée par les amateurs de pêche ;
- La plage d'El Oualidia, lieu de pratique des sports nautiques ;
- La plage de M'hioula, située dans la commune rurale de Haouzia ;
- La station balnéaire Mazagan.

Outre les plages précitées, la province d'El Jadida dispose de monuments historiques de renommée internationale à savoir la cité portugaise, située à la ville d'El Jadida et qui est une forteresse portugaise fondée au 16ème siècle, et la ville d'Azemmour. En plus de ces deux monuments, on cite la kasbah de Boulaouane, celle d'El Oualidia, la Zaouia Tounoussia, la commune de Gharbia.

Toutefois, le secteur touristique au niveau régional reste timide et paraît très faible en comparaison avec les potentialités et les atouts dont dispose la région. Des efforts d'équipement de ces sites sont nécessaires pour renforcer davantage la capacité d'attraction tant pour les touristes étrangers que ceux de l'intérieur du pays.

Le niveau du tourisme dans la région est reflété d'une manière quantitative par l'infrastructure hôtelière existante.

5-2- Infrastructures touristiques

La région Doukala-Abda compte au total 46 établissements touristiques classés, localisés essentiellement, à la province d'El Jadida qui abrite 33 établissements.

Les maisons d'hôtes constituent la part la plus importante de ces établissements avec un pourcentage de 33% suivis des hôtels 3 étoiles pour une part de 19,5% et les hôtels 1 étoile pour une part de 15%.

Tableau 82: Etablissements classés, jusqu'au 31/12/2011, selon le type et la province

Niveau géographique	1 étoile	2 étoiles	4 étoiles	Résidences touristiques	Auberges	total
Safi	-	2	2	-	-	10
El Jadida	7	3	3	1	2	36
Région	7	5	5	1	2	46

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2012

L'ensemble de ces établissements touristiques dispose de 3 715 lits, répartis de manière inégale entre les deux grandes provinces de la région (73% à El Jadida et 27% à Safi). Par type d'établissement, la majorité des lits appartient aux hôtels 3 étoiles soit 29%, viennent ensuite les hôtels 5 étoiles avec (28%) et ceux de 4 étoiles (25%).

Tableau 83: Capacité en lits des établissements classés jusqu'au 31/12/2012

Unité administrative	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile
El Jadida	1 033	426	652	316	284
Safi	-	500	408	96	-
Région	1 033	926	1 060	412	284

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Au niveau de la région, le nombre d'hôtels, le nombre de chambres et le nombre de lits ne représentent que 2% respectivement du total national.

Tableau 84: Capacité des établissements classés jusqu'au 31/12/2012

	Etablissements	Chambres	Lits
Safi	10	534	1 041
El Jadida	38	1 471	3 004
Région	48	2 005	4 045
Nation	2 521	91 515	194 025
Région/Nation (en%)	2	2	2

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

5-3- Activité touristique

Entre 2008 et 2012, le nombre de nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés au niveau de la région a été marqué par une tendance à la hausse d'une année à l'autre. Il est passé de 131 906 en 2006 à 157 288 en 2009 pour atteindre 321 382 nuitées en 2011 et 364 845.

A l'échelle provinciale, les nuitées touristiques réalisées dans les hôtels classés présentent des différences entre les deux grandes provinces de la région. En effet, sur les six années, la province d'El Jadida devance la province de Safi. En 2012, El Jadida a réalisé 87% des nuitées touristiques de la région.

Durant la période 2008 jusqu'au 2012, la part des nuitées touristiques réalisées dans les hôtels classés de la région par rapport au niveau national était insignifiante. En effet, en 2012, elle est estimée à 2.1% du total réalisé au niveau de la nation et n'a jamais dépassée ce taux.

Tableau 85: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les hôtels classés

Niveau géographique	2008	2009	2010	2011	2012
El Jadida	94 409	113 532	267 252	281 817	317 974
Safi	52 979	43 756	40 593	39 638	46 871
Région	147 388	157 288	307 845	321 455	364 845
Nation	16 461 517	16 238 581	18 020 065	16 867 222	17 484 130
Région/Nation (en%)	0,9	1	1,7	1,9	2,1

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

En 2012, les hôtels 5 étoiles couvrent l'essentiel des nuitées touristiques réalisées dans l'ensemble des établissements classés de la province d'El Jadida (idem pour la région) suivis par les hôtels 3 étoiles.

Tableau 86: Répartition des nuitées touristiques réalisées, en 2012, selon le type des hôtels classés

Niveau géographique	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Total
Safi						41 062
Youssoufia						1 627
El Jadida	12391	26399	48325	11051	214759	312 925
Région						355 614

Source: Délégations Provinciales du Tourisme

6- MINES

La région Doukala-Abda est dotée d'un potentiel minier important. Son sous-sol recèle des richesses minérales assez variées. Les principaux gisements reconnus sont les suivants :

* Gisement phosphatier du Gantour situé à la province de Youssoufia au Nord-Est de Safi exploité par l'OCP depuis 1931. C'est actuellement le 2ème centre de production après celui de Khouribga ;

* Gisement de Barytine de Jbel Ighoud et les gîtes filoniens du bassin de Chemaïa ; Ces gisements étaient également exploités depuis longtemps par une succession de sociétés minières notamment le BRPM et la COMABAR (1954-1990);

* Gisement de sel du lac Zima de Chemaïa dont l'exploitation est assurée par la Société Chérifienne de Sel, filière du BRPM et détenteur du domaine minier depuis 1949.

D'autres substances métalliques (Fer, Plomb, Cuivre) existent également mais sous forme d'indices épars de faible importance ne justifiant pas leur exploitation.

Il est à noter que le secteur des phosphates constitue le principal secteur de production minier au niveau de la région.

6-1- Secteur des phosphates

Le Royaume possède les 3/4 des réserves mondiales en matière de phosphates. Il est en outre le troisième producteur et le premier exportateur du produit. Par ailleurs, et avec l'amélioration des

relations commerciales avec l'extérieur, le secteur des phosphates a retrouvé sa position dans le marché mondial en enregistrant une croissance considérable au cours de ces dernières années.

Le centre phosphatier de Youssofia est situé à 80 km à l'Est de Safi, il fait partie du bassin du Gantour. Les réserves de ce gisement sont évaluées à deux milliards de m³.

Les ventes locales sont destinées aux exploitations industrielles de Safi pour la production de l'acide phosphorique concentré et des engrais. Les exportations ont été destinées en grande partie à : Etats-Unis, Inde, Brésil, Nouvelle Zélande, Pakistan, Turquie, mais aussi aux pays de l'Europe de l'Ouest : la France, la Belgique, la Grande Bretagne et l'Espagne.

Entre 2008 et 2011, la quantité de phosphates extraits dans la région variait entre un minimum de 1 959 milliers de tonnes en 2009 et un maximum de 3 086 milliers de tonnes en 2011, soit 11% de la quantité extraite à l'échelle nationale.

Après avoir atteint 4 022 milliers de tonnes en 2008, la production marchande des phosphates a chuté pour ne pas dépasser les 2 474 milliers de tonnes en 2009. Elle s'est établie en 2010 à 4 418 milliers de tonnes pour atteindre 4 433 milliers de tonnes en 2011, soit 15.8% du tonnage national.

La quantité de phosphates vendus localement, en 2011, a atteint 3 985 milliers de tonnes, soit 21.6% des ventes au niveau national.

Tableau 87: Evolution de l'extraction, de la production marchande et des ventes locales des phosphates (10³ tonnes)

	2008	2009	2010	2011
Extraction des phosphates				
Région	2 708	1 959	2 731	3 086
Maroc	27 589	19 243	27 355	28 247
Production marchande				
Région	4 022	2 474	4 418	4 433
Maroc	27 834	18 307	26 628	28 052
Ventes locales				
Région	3 571	2 180	3 978	3 985
Maroc	14 007	12 569	16 446	18 402

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

6-2- Saline de ZIMA

Le lac Zima est situé à 70 km à l'Est de Safi en bordure de la route régionale 201. D'une superficie de 6000 Ha, il est exploité par la Société Chérifienne des Sels.

La récolte de sel se fait dans des bassins de cristallisation où les eaux du lac sont soumises à l'action conjuguée du vent et du soleil. Elle est saisonnière et s'effectue généralement entre le mois de juin et le mois d'octobre de chaque année. La quantité produite, en 2005, a été de 5000 tonnes, soit une régression de 58% par rapport à la production réalisée en 2004. Cette tendance vers la baisse de la production reflétait les grandes difficultés rencontrées par ce secteur et qui vont conduire à l'arrêt de la production à partir de l'an 2006.

TABLEAU 88: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DU SEL (QUANTITE EN TONNES)

Niveau géographique	2004	2005	2006
Safi	12 000	5 000	-
Nation	277 598	319 896	-
Safi /Nation (%)	4.3	1.6	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

6-3- Exploitation de la barytine

La mine d'Ighoud de la société COMABAR a été le principal centre de production de barytine dans la région. Cette production était jusqu'à 1982 de 50000 tonnes par an.

Pendant la période 1982-1990, la société a considérablement réduit son activité dans le centre à cause de difficultés de financement de travaux. La production a chuté à 10000 tonnes par an.

La société a été autorisée à fermer le 1er avril 1990. Cependant, elle maintient toujours son domaine minier (titre minier dont une partie est exploitée actuellement par des opérateurs privés en vertu de contrat de sous-traitance).

La production du minerai de barytine est également réalisée par un nombre de permissionnaires particuliers qui exploitent des champs filoniens s'étendant entre Chemaïa et Ighoud.

TABLEAU 89: EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE BARYTINE (QUANTITE EN TONNES)

Niveau géographique	2004	2005	2006	2007	2008
Safi	14 896	154 775	86 922	169 968	140.711
Nation	511 795	475 575	612 808	664 708	725.060
Safi/Nation (%)	2,9	32,5	14,2	25,6	19,4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2009

A partir de l'an 2005, la production de barytine dans la province de Safi va réaliser une forte progression en passant d'environ 15 milles tonnes en 2004 pour dépasser les 154 milles tonnes en 2005. Cette tendance à la hausse, malgré la baisse relative enregistrée en 2006, va se consolider en 2007 par une performance de 170 milles tonnes pour s'établir à 140 milles tonnes en 2008 soit 19.4% de la production nationale.

6-4- Exploitation du gypse

Il ressort des investigations géologiques récentes que la province de Safi dispose d'un important gisement et d'excellente qualité se localisant le long des plateaux situés à l'Ouest d'Youssoufia et à l'Est de Safi, sa réserve est évaluée à 5 milliards de tonnes.

Parmi les principales utilisations de ce minerai, on cite les produits pharmaceutiques, l'industrie des faïences, le secteur de construction et celui des cimenteries. Plusieurs carrières sont en exploitation à un niveau industriel non encore moderne.

Les quantités annuellement extraites sont exportées en grande partie à l'état brut, le reste est traité localement et écoulé sur le marché national. En 1996, une quantité de 285000 tonnes a été vendue localement.

7- ENERGIE ET EAU

7-1- Energie électrique

Entre 2010 et 2012, les ventes d'électricité ont enregistré une augmentation de 20% en passant de 1571 millions de Kwh à 1886 millions de Kwh.

Le niveau des ventes dans la province de Safi entre 2010 et 2012 est plus bas que celui de la province d'El Jadida, la part de cette dernière province dans les ventes régionales est de 77% en 2012.

Tableau 90: Ventes d'électricité (En millions de Kwh)

Niveau géographique	2010	2011	2012
El Jadida	1031	1167,5	1210
Safi	540,4	568,6	676,4
Région	1571,4	1736,1	1886,4

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Ce secteur est géré par deux organismes :

- L'ONE qui assure la production, le transport et partiellement la distribution ;
- Les RADEE (RADEES et RADEEJ) pour la distribution au niveau des deux provinces de la région (Safi et El Jadida).

Concernant la distribution de l'électricité :

- A Safi : Elle est assurée par la Régie Autonome de Distribution de l'Eau et de l'Electricité de Safi (RADEES) et dispose d'un réseau de distribution d'une longueur de 500km (1991). Le nombre des abonnés à l'ONE s'est élevé à 92000 en 2004 ;
- A El Jadida : La distribution d'électricité est assurée par la Régie Autonome de Distribution de l'Eau et de l'Electricité d'El Jadida (RADEEJ). En 2010, le nombre d'abonnés à l'ONE, était de 88 071 répartis entre : 86723 ménages, 1126 administrations et 222 entreprises.

S'agissant de la production thermique de l'électricité, elle est assurée par la centrale thermique de Jorf Lasfar. Entre 2006 et 2012 cette production a enregistré un minimum de 9 771,6 millions de Kwh en 2009 et un maximum de 10 472,7 millions de Kwh en 2006 soit 58% de la production thermique de l'ONE. Elle s'est établie à 10 191 millions de Kwh en 2012. En général, la production thermique réalisée par la centrale de Jorf Lasfar représente un pourcentage qui s'estime à 43% de la production thermique de l'ONE.

Tableau 91: Production thermique d'électricité de la centrale thermique Jorf Lasfar (En millions de Kwh)

	2006	2008	2009	2010	2011	2012
Jorf Lasfar (1)	10472,7	10022,8	9 771,6	9 847,2	10134,0	10191,1
Total O.N.E (2)	18053,8	18648,1	17 465,6	18410,0	21 315,5	23812,3
(1)/ (2) (en%)	58,0	53,7	57,3	53,4	47,5	42,8

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

7-2- Production et distribution de l'eau potable

Parmi les principales préoccupations des élus et des responsables provinciaux, figure l'alimentation des populations en eau potable. Les efforts fournis par les différents intervenants dans ce domaine consistent en la satisfaction des besoins de la population urbaine qui croissent sans cesse.

Cependant les sécheresses qui ont longtemps persisté dans la région, ont ralenti les efforts déployés par les responsables de ce secteur. L'ONEP et les travaux publics ont procédé à plusieurs prospections afin d'alimenter les agglomérations et les populations rurales en matière d'eau potable dans les bonnes conditions.

Ces efforts ont porté sur la réalisation des opérations de sondage, de reconnaissance de forage et de puits, ainsi que l'exploitation des eaux superficielles. Les analyses systématiques des sources et des réseaux deviennent des activités régulières et permanentes afin de présenter au consommateur une eau saine.

7-2-1- Les barrages

Le premier barrage de la région a été construit en 1929. Il s'agit d'un barrage à faible volume, 1 million de m³, réalisé sur Oued Oum Er Rbia près d'Azemmour.

Puis dans le cadre de l'objectif d'irriguer un million d'hectares, un autre barrage fut construit dans la région. La retenue de la digue de Safi a une capacité de stockage normale de l'ordre de 2 millions de m³. L'eau est véhiculée par le canal de Doukala, puis de Safi vers la retenue de Safi qui assure l'alimentation en partie de la ville de Safi en eau potable et en totalité du complexe chimique de l'OCP en eau industrielle.

Dans la province d'El Jadida, les eaux de l'Oued Oum Rbia sont mobilisées pour l'alimentation des villes et grands centres ruraux ainsi que pour l'irrigation des périmètres bas et haut service.

La région comporte trois sources d'eau superficielles, il s'agit de la retenue de Safi, la retenue de Daourat et de Sidi Daoui. En 2011, leurs capacités de production respectives ont été de 10 179 875; 126 435 071 et 1 275 400 m³.

TABLEAU 92: EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'EAU SUPERFICIELLE DANS LA REGION

Localisation	Prise d'eau	Dates de mise en service	Production (en milliers de m ³)				
			2007	2008	2009	2010	2011
Safi	Réservoir de Safi	1974	8 848	8 623	8 623,193	9 257,118	10179,875
El Jadida+Casa	Réservoir de Daourat	1983	103 154	103 921	103 921	109 392, 818	126435,071
Azemmour	Sidi Daoui	1984	2 252	1 364	1 364,310	3 084, 097	1275,400

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

7-2-2- L'eau potable

Au niveau régional, la production d'eau potable dans la région a été estimée, en 2011, à 69 670 milliers de m³ dont 78% produite par l'ONEP d'El Jadida. Quant aux ventes aux abonnés consommateurs, elles sont de l'ordre de 2 301 mille m³ ce qui représente 7% du total des ventes. Le nombre d'abonnés consommateurs dans les provinces de Safi et Youssoufia s'élevait à 20 615 clients.

Tableau 93: Production et vente d'eau potable, en milliers de m³, par l'O.N.E.P en 2011

	Nombre d'abonnés consommateurs	Ventes		Production
		Aux abonnés consommateurs	Aux régions	
El Jadida	1154	322	18 771	54 391
Youssoufia	17 862	1 799	-	3 167
Safi	2 667	180	10 887	12 112
Région	21 683	2 301	29 658	69 670

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Pour ce qui est des ventes d'eau potable aux régions de distribution au titre de l'année 2010, elles se sont établies à 21 683 milliers de mètres cubes.

Par ailleurs, la RADEEJ et la RADEES ont réalisé au cours de l'année 2005, une production propre estimée à 2318 mille m³ et 740 mille m³ respectivement.

TABLEAU 94: ACTIVITES DES REGIES DE DISTRIBUTION D'EAU, EN MILLIERS DE M3, EN 2005

	Achat O.N.E.P.	Production propre	Consommations
RADEES (Safi)	10290	740	8343
RADEEJ (El Jadida)	15108	2318	12270
TOTAL	25398	3058	20613

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2008

CHAPITRE 4: INFRASTRUCTURES

1- LE RESEAU ROUTIER

S'agissant du réseau routier de la région, la longueur totale des routes s'élève à 3360Km dont 2998 revêtues. L'analyse géographique de ce réseau montre que :

- Une seule route de dimension nationale traverse la région et fuyant ses principales agglomérations urbaines. Il s'agit de la route nationale n°1 (Tanger – Lagouira) ;
- Les routes à caractère vertical qui ont l'avantage de lutter contre le désenclavement et de développer les liaisons locales, ont été reléguées aux routes qui sont de la compétence des collectivités locales.

Par ailleurs, le développement de l'axe routier, matérialisé par la route régionale 201 (Chichaoua – Sidi Bennour) et son prolongement sur la ville de Lbir Jdid (la route régionale 303) constitue un double effet positif sur l'économie régionale. Elle réorientera une partie du trafic routier perdu par la région suite à l'ouverture de la liaison Marrakech–Agadir via Imintanoute, et participera aussi au désenclavement et au développement des agglomérations urbaines du sud de la région.

La région de Doukala-Abda jouit d'une position stratégique lui conférant un caractère particulier dans le réseau national. En effet, la situation de la région en tant que passage et /ou vers la métropole (noyau économique national) et la capitale administrative du Royaume, fait d'elle une région où les perspectives de développement paraissent très prometteuses.

Le secteur des routes a connu ces dernières années une évolution progressive. Le réseau routier de la région compte 287 km de routes nationales, 816 km de routes régionales et 2257km de routes provinciales ce qui représentent 2.5%, 8% et 6.2 % de l'ensemble des routes de la nation.

Au niveau régional, le taux de revêtement des routes nationales et régionales est de l'ordre de 100 % tandis que pour les routes provinciales il est de 84%.

TABLEAU 95: LONGUEUR DES ROUTES CONSTRUITES ET REVETUES, JUSQU'AU 31/12/2012, EN KM

	Routes Nationales		Routes Régionales		Routes Provinciales	
	Total	dont revêtues	Total	dont revêtues	Total	dont revêtues
Région	287	287	816	816	2257	1895
Nation	11364	10149	10091	9388	35844	20484

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Ce réseau routier a été renforcé par un grand projet à savoir celui de l'autoroute reliant Casablanca à El Jadida, elle est découpée en trois tronçons : Casablanca-Soualem, Soualem-Chtouka et Chtouka-El Jadida (opérationnelles respectivement depuis 2004, 2005 et 2006).

Cette infrastructure sera encore renforcée par la construction d'une autoroute à l'horizon 2015 et qui reliera el jadida à safi sur une longueur d'environ 141km

2- LES PORTS

La région Doukala-Abda qui est largement ouverte sur la côte atlantique, pèse considérablement dans le dispositif portuaire marocain. Elle compte quatre ports : El Jadida, Jorf Lasfar, Safi et Souiria Kdima.

2-1- Le port d'El Jadida

Situé à 100 Km au Sud-Ouest de Casablanca, il a été construit sur la face du cap Mazagan, en face de la citadelle portugaise. Il est connu par deux activités principales : le commerce et la pêche.

Ce port est essentiellement équipé à cet effet par des quais de pêche, une halle aux poissons, une cale de halage, tout en assurant une importante activité de cabotage.

2-2- Le port de Jorf Lasfar

Situé à proximité d'El Jadida, ce port industriel a été conçu pour être un port d'exportation des phosphates et des engrais. Sa vocation a déterminé son emplacement entre trois gisements de phosphate (Benguerir, Youssoufia et Khouribga).

En l'an 2012, le total de marchandises chargées à partir de Jorf Lasfar a atteint 5 814 milliers de tonnes. Par contre, la quantité des marchandises déchargées a atteint 12 828 milliers de tonnes. En 2011 la quantité des phosphates chargés est de 262 milliers de tonnes soit 2,7% du total national.

2-3- Le port de Safi

Le port de Safi est implanté au fond d'une baie largement ouverte. Jadis il a été considéré comme premier port de pêche du Maroc et premier port sardinier du monde.

Actuellement la pêche a connu un déclin important relativement compensé par les exportations de phosphates et leurs dérivés (acide phosphorique, engrais et produits utilisés pour leur transformation). En 2012, la quantité des phosphates chargés est de 561 milliers de tonnes soit 6% du total national.

La quantité des marchandises chargées au port de Safi en 2012 est de l'ordre de 4 236 milliers de tonnes. Par ailleurs, la quantité déchargée a atteint 1 938 milliers tonnes.

2-4- Transports maritimes

Durant l'année 2012, le total de marchandises chargées aux ports de Safi et de Jorf Lasfar s'est élevé à 10 050 milliers de tonnes, ce qui représente 39% du total de marchandises chargées au niveau national. Les marchandises déchargées, quant à elles se sont chiffrées à 14 766 milliers de tonnes (soit 33% des marchandises déchargées au niveau national).

La quantité de marchandises déchargées dans le port de Jorf Lasfar reste nettement la plus élevée au niveau régional (87% des marchandises déchargées au niveau régional au cours de la même année).

Tableau 96: Transports maritimes en 2012

Port	Mouvements des navires*		Marchandises (en milliers de tonnes)		Phosphates Chargés (en milliers de tonnes)	Trafic pétrolier (déchargé)
	Mouvements	Jauge brute	Chargées	Déchargées		
Safi	1 276	9 498	4 236	1 938	561	
Jorf Lasfar	1 914	21 885	5 814	12 828		1 743
Région	3 190	31 383	10 050	14 766	561	1 743
Nation	39 598	360 749	25 808	45 358	9 592	13 419
Région/Nation (%)	8	9	39	33	6	13

* : Année : 2007

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2013

Concernant le mouvement des navires, il est plus élevé au niveau du port de Jorf Lasfar, avec 1.914 mouvements qui a atteint une jauge brute de 21.885 milliers de tonneaux, comparativement à celui de Safi avec 1.276 mouvements et une jauge brute de 9.498 tonneaux. Ces mouvements à l'échelle régionale représentent 8% des mouvements enregistrés au niveau national.

3- POSTE ET TELECOMMUNICATIONS

La communication prend une place de plus en plus importante dans la vie des sociétés. Elle est de nos jours pratiquement au centre de toutes les actions que les individus entreprennent, que ce soit à titre personnel ou au sein de la communauté à laquelle ils appartiennent. Elle s'impose en tant que passage obligé dans les rapports que l'individu entretient avec ses semblables où qu'ils se trouvent.

Au Maroc, le secteur de la communication a été marqué ces dernières années par une activité intense et soutenue tant au niveau de la poste qu'au niveau des télécommunications.

3-1- La poste

Poste Maroc est une entreprise multiservices de grande envergure ayant diverses activités : Le traitement du courrier postal national et international, la gestion du service des comptes courants des chèques postaux (CCP), la collecte de l'épargne à travers la Caisse d'Epargne Nationale (CEN) et la gestion d'un réseau de bureaux de poste qui distribuent les produits postaux, les produits financiers et les assurances de sociétés filiales.

En 2004, le réseau d'établissements postaux se compose de 69 unités dont 37 agences postales, 27 bureaux de recettes, et 5 guichets annexes ce qui représente respectivement 4.2%, 4.6% ; 4% et 3.1 % de l'ensemble des établissements postaux, des agences postales, des bureaux de recettes, et des guichets annexes du Royaume.

A l'échelle interprovinciale, le réseau d'établissements postaux semble être plus présent au niveau de Safi. En effet, elle détient 84 % des établissements régionaux.

TABLEAU 97: ETABLISSEMENTS POSTAUX EN 2004

Niveau géographique	Bureaux de recettes	Guichets annexes	Etablissements Postaux (total)
Safi	20	3	58
El Jadida	7	2	11
Région	27	5	69
Nation	680	160	1653
Région/Nation (%)	4	3.1	4.2

Source : Inspections provinciales de Barid Al Maghreb & Annuaire Statistique du Maroc 2005

La comparaison avec le niveau national fait ressortir un léger sous équipement de la région Doukala-Abda en matière d'établissements postaux. En effet, la moyenne régionale de l'effectif de population desservie par un établissement postal, toutes catégories confondues, est de 28.754 habitants/établissement contre 17.955 dans l'ensemble du pays.

A l'intérieur de la région, ce sous équipement se fait sentir de façon plus importante dans la province d'El Jadida où l'on dénombre un établissement postal pour 100.276 habitants. Ce ratio est à l'ordre d'un établissement postal pour 15.190 habitants dans la province de Safi.

TABLEAU 98: NOMBRE D'HABITANTS PAR ETABLISSEMENT POSTAL EN 2004

Niveau géographique	Population (RGPH2004)	Etablissements Postaux	Habit/Etablis
Safi	881 007	58	15 190
El Jadida	1 103 032	11	100 276
Région	1 984 039	69	28 754
Nation	29 680 069	1 653	17 955

Source : Inspections provinciales de Barid Al Maghreb
Annuaire Statistique du Maroc 2005

3-2- Télécommunications

Au Maroc, le secteur des télécommunications a été marqué ces dernières années par une activité intense et soutenue. Un effort particulier a été consacré à l'élargissement de la gamme des services et produits offerts avec l'ouverture de réseau de transmission de données du service vidéotex et l'introduction des nouvelles facilités telles que la facturation détaillée, le transfert d'appel, la conférence à trois, etc.

Parallèlement aux efforts déployés pour améliorer le confort des abonnés au service téléphonique, des moyens importants ont été mis en œuvre pour satisfaire qualitativement et quantitativement les besoins du grand public par la modernisation des taxiphones, l'extension du parc téléphonique à travers tout le Royaume et l'extension de la couverture du GSM (Global System Mobil). Tous ces facteurs ont contribué à placer le Maroc en tête des pays africains en matière de développement des télécommunications.

En 2004, le réseau téléphonique régional comporte 556 taxiphones. Le nombre de téléboutiques et de Télékiosques a atteint 1714. Par contre, la région se compose de 8 agences commerciales.

L'analyse interprovinciale révèle une supériorité numérique en faveur d'El Jadida en matière de téléboutiques, de télékiosques et de taxiphones. En revanche, Le nombre des Agences Commerciales est similaire pour les deux provinces, il est de l'ordre de 4 pour chaque province.

TABLEAU 99: PARC DE TELEPHONES PUBLICS EN 2004

Désignation	Safi	El Jadida
Taxiphones (A carte mobile)	262	294
Téleboutiques	746	897
Télékiosques		71
Agences Commerciales	4	4

Source : Délégations provinciales des Télécommunications

Le nombre d'abonnés au téléphone fixe en 2004 dans la région s'élève à 35.127 dont 44% relève de la province de Safi. Concernant le télex, le nombre d'abonnés en 2004 dans la région se chiffre à 42.

TABLEAU 100: STATISTIQUES SUR LES ABONNES AU TELEPHONE FIXE EN 2004

Rubriques	Safi	El Jadida
Téléphone fixe	15433	19694
Télex	-	42
Téléphone mobile	63766	...
Internet	...	991

Source : Délégations Provinciales des Télécommunications